

relations

1991 : 50 ans
de Relations

septembre 1990 3,00\$ no 563

inculturation
et prophétisme



La revue *Relations* atteindra cinquante ans d'existence en janvier 1991. Fondée par une équipe de Jésuites clairvoyants qui avaient pris la mesure des transformations à opérer au Québec, la revue n'a cessé d'accompagner les artisans de ces transformations tant dans l'Église que dans la société. De la silicose au Référendum, en passant par le Concile, la réforme de l'éducation et le développement des services publics, l'équipe de *Relations* a suivi d'un oeil critique et passionné les rapports entre élus et syndiqués, entre hommes et femmes, entre immigrants et citoyens déjà établis. Le 500e numéro de la revue, paru en mai 1984, retraçait l'histoire de cette relation privilégiée avec le Québec.

Le Comité de rédaction veut consacrer les numéros de cette 50e année aux débats décisifs de l'après-Meech. De quoi sera fait le nationalisme québécois ? Quels rapports établir avec les Autochtones et les nouvelles communautés culturelles ? Quel essor donner à nos institutions démocratiques et à la ville ? Comment concilier les impératifs de la solidarité sociale, ici et dans le tiers monde, avec les perspectives d'un développement économique efficace et durable ? Quelle éthique sociale préconiser cent ans après l'encyclique *Rerum Novarum* ? La première *Soirée Relations* de l'automne fera le point sur nos rapports avec la communauté anglophone du Québec. Plus tard, *Relations* proposera des « rendez-vous » aux régions.

Ouvrir le cinquantième anniversaire de Jésus, qui célèbre en 1990-91 le 450e anniversaire de la fondation de l'Ordre par Ignace de Loyola. Pour les Jésuites d'ici et pour l'équipe de la revue, l'inculturation est héritage et projet : héritage d'une approche vivante au coeur des premiers missionnaires français venus à la rencontre des populations autochtones de la Nouvelle-France ; projet d'une immersion toujours plus grande dans la culture de notre temps, surtout celle des moins favorisés, pour y découvrir les chemins de la lumière spirituelle indispensable à la montée de l'humain.

Gisèle Turcot

relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

DIRECTRICE
Gisèle Turcot

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION
Fernand Jutras

COMITÉ DE RÉDACTION
Gregory Baum, Joseph Guiguère, Julien Harvey, Roger Marcotte, François Morissette, Guy Paiement, Jean-Paul Rouleau, Francine Tardif.

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Michel Beaudin, Ginette Boyer, Marie-France Cyr, Richard Dubois, Pierre-André Fournier, Yves Lever, Annine Parent-Fortin, Jacques Racine, Jean-Pierre Richard, Nicole Riberdy, Maryse Robert, Henri Sader.

BUREAUX

8100, boul. St-Laurent
Montréal H2P 2L9
tél.: (514) 387-2541

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais

10 numéros (un an): 19,00 \$
(à l'étranger: 24,00 \$)
abonnement de soutien : 40 \$

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Points de repères* et dans le *Canadian Periodical Index*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilm*, Ann Arbor Michigan 48106, USA.

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0143.

face à l'actualité

La crise d'Oka
Un an après Tian An Men
La CSN du 55e congrès

COMPRENDRE LA RÉALITÉ AUTOCHTONE¹

Une lecture juste et pertinente des événements qui se produisent depuis un certain temps dans les milieux autochtones canadien et québécois, particulièrement dans les communautés mohawks, s'avère de toute apparence difficile pour les autorités policières et politiques, pour la presse écrite et électronique en général, et certainement pénible pour la masse des citoyens ordinaires peu enclins à s'inquiéter de la reconnaissance des droits autochtones, les reléguant aux oubliettes de l'histoire et du folklore.

Cependant et qu'elle le veuille ou non, notre société doit clarifier à court ou moyen terme cet imbroglio historique avec les principaux intéressés sinon elle risque fort la cristallisation grandissante d'un radicalisme tout autant blanc que rouge. D'ores et déjà, un certain nombre de paramètres d'interprétation des enjeux doivent être connus de la part de tous ceux et celles qui s'intéressent à cette question et même du grand public.

J'esquisserai les traits de certains de ces paramètres

sachant bien que l'espace pour un débat de cette envergure est restreint et que plusieurs autres facettes peuvent y avoir une incidence.

On ne peut comprendre la situation actuelle sans une connaissance et une lecture de l'histoire qui explique l'univers des sociétés autochtones d'aujourd'hui. Il faut lire les diverses politiques des colonies françaises et anglaises de l'époque, puis celles d'un Canada naissant jusqu'à celles de la « Confédération » de maintenant.

Il faut savoir la dépossession souvent tranquille mais non moins insidieuse subie par les nations autochtones du Canada aux chapitres des ressources naturelles, de leur territoire ancestral, de leur culture traditionnelle et surtout de leur autonomie.

Faute de relire ensemble l'histoire du Canada, osons au moins regarder la réalité autochtone de 1990. Pauvreté encore très importante, chômage généralisé et chronique, statistiques effarantes en matière de suicide, de mortalité, de maladies relatives aux conditions sanitaires, problèmes de délinquance, de violence conjugale, d'alcoolisme, de toxicomanie, ghetto des réserves indiennes dont la propriété foncière est celle de Sa

1. L'auteur, René Boudreault, est négociateur pour les Autochtones depuis quatre ans ; il est aussi l'époux d'une montagnaise de la Basse-Côte-Nord depuis quinze ans.

majesté, du Chef du Canada ou du Québec, harcèlement d'un système légal ignorant complètement les moeurs, coutumes et pratiques traditionnelles des peuples autochtones particulièrement dans le domaine de la chasse et de la pêche, tutelle encore à peu près totale de la Loi sur les Indiens, acculturation, etc. ; voilà le lot des Autochtones d'aujourd'hui.

Il ne faut pas voir dans ces faits la conclusion qu'il ne s'est fait aucun effort pour enrayer ces fléaux mais que ces efforts, particulièrement en matière de développement économique, n'ont pas donné les résultats escomptés pour de multiples raisons dont la principale est certainement de ne pas avoir fourni les bons outils de l'autodéveloppement. Les Autochtones de 1990 parlent de droit à l'autonomie gouvernementale, de droits ancestraux et territoriaux, de société distincte ; ils ont probablement aussi, comme tous les peuples à l'aube de leur développement, droit à l'erreur.

Tout règlement devant mener à l'harmonie de nos deux sociétés devra passer obligatoirement par une juste négociation dont l'essence sera la reconnaissance de droits historiques collectifs aux Peuples Autochtones et le réalisme politique de toutes les parties impliquées. Les besoins de développement des Québécois et des Canadiens devront être pris en considération mais ils ne devront plus s'incarner dans la destruction de l'environnement physique, moral, politique et culturel des Nations autochtones, ou pire, dans l'ignorance.

Entre les intérêts souvent à court terme de nos gouvernements et la lutte opiniâtre des Nations autochtones, l'opinion publique québécoise et canadienne jouera un rôle déterminant dans le résultat des règlements devant mener à l'harmonisation des relations entre Autochtones et non-Autochtones.

Le mouvement de cette opinion publique est délicat ; dans une conjoncture de conflit armé entre nos polices et des groupes radicaux, la sympathie du public envers les autochtones pourra se ternir ; face à un geste malhabile des

policiers, elle pourra grandir ; mais les politiciens comme beaucoup de jeunes leaders autochtones savent trop bien l'importance de cultiver cette opinion publique, de la sonder et de compter sur cette réalité dans l'élaboration de toute stratégie d'action.

Nos gouvernements traditionnellement influencés par les grands lobbies d'affaires devront de plus en plus écouter les grandes associations représentatives des intérêts collectifs, particulièrement dans les domaines de la faune et de l'environnement et développer des politiques de communication publique aptes à favoriser l'information de ce public, sa consultation, et sa compréhension des droits autochtones.

La problématique spécifique à plusieurs dossiers de développement affectant les Autochtones ne fait référence à aucune politique particulière ni fédérale, ni provinciale, digne de ce nom eu égard aux Autochtones. Ne citons que les exemples de développements forestiers, des aménagements hydro-électriques, de gestion des rivières à saumon, de développements de ZECS, pourvoies et parcs, des exercices militaires aériens à basse-altitude, de l'usage de phytocides en forêt, etc. Ces dossiers sont traités à la pièce par les fonctionnaires concernés, et les Autochtones, au même titre que les autres citoyens, doivent se servir des mécanismes existants. (Les études d'avant-projet d'Hydro-Québec concernant la ligne Radisson-Nicolet-des-Cantons faisaient état des préoccupations pour les abeilles et les poulamons mais non pour les activités des Atikamekw.)

Quant aux revendications territoriales, le Québec n'a pas non plus de politique précise sinon celle d'accepter de négocier avec certains groupes autochtones sur la base d'une déclaration de principe adoptée à l'Assemblée nationale du temps de René Lévesque. La base de négociation du Québec n'est pas le droit ancestral, mais les besoins des Autochtones et ceux des Québécois.

Le fédéral, quant à lui, a adopté une politique de revendica-

FONDATION DU CENTRE DE RÉFÉRENCE DU GRAND MONTRÉAL
881 est, boul. de Maisonneuve, Montréal (Québec) H2L 1Y8 (514) 527-1375

RÉPERTOIRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DU GRAND MONTRÉAL 1990

LE CENTRE DE RÉFÉRENCE DU GRAND MONTRÉAL, agence autonome qui offre gratuitement des services à la population depuis plus de 30 ans vient de publier le RÉPERTOIRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DU GRAND MONTRÉAL 1990. L'édition 1990 contient toute l'information dont vous avez besoin sur 4000 services privés ou publics desservant la population du Grand Montréal. C'est un outil indispensable pour le personnel d'agences sociales, mais aussi pour tous ceux qui sont en contact avec le public : infirmières, orienteurs, psychologues, responsables des ressources humaines ou de programme d'aide aux employés, professionnels et travailleurs communautaires. Les chapitres traitent des thèmes tels que : urgence, services sociaux et counselling, assistance financière et matérielle, éducation, famille, enfance, jeunesse, personnes âgées, santé mentale et physique, consommation, alcoolisme et toxicomanies, services juridiques, etc.

Répertoire 1990 et sa mise à jour 1991 38,00\$
Frais de poste et de manutention 4,00\$



Centre de
référence
du Grand
Montréal

tion territoriale globale encadrant tout débat sur les terres ancestrales et six nations autochtones peuvent en même temps obtenir cette reconnaissance du droit à négocier. Il va sans dire que cette politique laisse dans le décor de nombreuses nations car celles qui sont actives mettent des années pour parvenir à un règlement. Elle utilise encore le langage juridique de l'extinction des droits, ne clarifie à peu près rien en matière d'autonomie gouvernementale et laisse dans l'insatisfaction la plupart des organisations autochtones du Canada.

Une politique fédérale tout aussi décriée gère les revendications dites particulières quant à la violation de traités et à la mauvaise administration des terres de « réserves indiennes ». Des centaines de dossiers sont accumulés sur des tablettes et attendent un règlement. Le programme finance la recherche sur les griefs mais non les poursuites conséquentes.

Une politique fédérale statue quant à la négociation de l'autonomie gouvernementale des bandes. Quelques groupes ont accès à ce processus qui lève en partie la tutelle du ministre en matière de terres de réserves mais qui s'avère d'une prudence de Sioux quant à une autonomie réelle tant que ce dossier ne trouve pas de règlement à la table constitutionnelle.

La situation devient complexe quand deux ordres de gouvernement, dont l'un a en plus des volontés autonomistes, interviennent en même temps dans les mêmes dossiers.

Ottawa, de par la Constitution de 1867, possède la juridiction « sur les Indiens et les terres réservées aux Indiens ». Québec, de par son statut de province, possède la juridiction sur les terres de la Couronne, les ressources naturelles, et les grands secteurs de la vie en société tels l'éducation, les services sociaux, la santé, etc.

Les nations autochtones se considèrent comme nations souveraines, font une lecture historique en ce sens et demandent même une reconnaissance comme peuple au niveau des instances internationales.

Les offres qui sont faites aux tables de négociation se font toujours en termes d'autorités déléguées des deux gouvernements qui se gardent la maîtrise d'oeuvre juridictionnelle et qui imposent leurs lois d'application générale.

L'intérêt du moment d'un gouvernement ou l'autre trône souvent dans les interventions qui sont faites. Le principe du MBC (management by crisis) prévaut ici comme ailleurs, alors qu'on ne s'intéresse sérieusement à régler les problèmes que quand le volcan menace de faire irruption.

La voie politique de la négociation exclut en principe l'utilisation de la voie juridique car il semble peu logique de tenter en même temps de clarifier une situation en négociant ses enjeux et en demandant à un tribunal de prendre la décision. Les groupes autochtones laissés pour compte ou dont la situation pourrait depuis des années seront sûrement tentés d'utiliser l'appareil judiciaire pour faire reconnaître leurs droits ou pour freiner les développements qui préjudicient leur mode de vie et leurs pratiques.

L'ombre des deux derniers jugements de la cour suprême du Canada dans les causes Sparrow et Sioui planera certainement dans les années qui viennent sur toute tentative des gouvernements de restreindre les pratiques traditionnelles des Autochtones en matière de chasse, de pêche, de piégage, etc.

Le jugement Sparrow rabroue même les provinces qui ne pourront dorénavant plus utiliser le critère de l'intérêt public pour restreindre ces droits et qui devront prioriser tout groupe autochtone ayant l'apparence de droits ancestraux dans l'allocation de leurs ressources fauniques. Plusieurs groupes autochtones seront tentés d'affronter les lois fédérales et provinciales en vertu de ces jugements afin de les rendre caduques.

Dans toute analyse des situations qui surgiront dans les années à venir, les Québécois devront tenir compte de la solidarité des groupes autochtones entre eux, et ce même s'ils ne seront pas toujours d'accord avec les moyens utilisés par certains pour défendre les causes. Qu'ils soient Navajos, Mohawks ou Montagnais, ils se reconnaissent entre eux dans une profonde solidarité génétique et culturelle et ce au-delà des querelles et divisions politiques. Les frontières Québec-Labrador, Québec-Ontario ou Canada-USA n'y feront rien et même s'ils devront composer avec ces données géo-politiques, ils se reconnaîtront comme membres du même peuple, de la même famille, ou comme première nation de ce continent.

Le leadership sera en certaines circonstances difficile à saisir, car la notion d'autorité ne semble pas la même que la nôtre de type occidental et les éléments de culture et de traditions seront à considérer. L'instabilité politique de plusieurs milieux autochtones retardera probablement la mise en place d'infrastructures de développement et il faudra composer avec des Conseils de tribus et des grandes organisations nationales qui elles sont déjà bien structurées et en mesure de jouer un rôle de cristallisation de ce développement si essentiel en matière de propriété et d'organisation sociale. Le sous-développement de la plupart des communautés autochtones est certainement l'ennemi public numéro un et seule une discussion de nation et la reconnaissance de la société distincte autochtone a des chances d'aboutir à une harmonisation des relations de nos peuples.

Le Québec et le Canada ne peuvent plus se permettre l'ignorance de la spécificité autochtone et devront réviser leurs approches, leurs politiques et plusieurs de leurs lois pour en tenir compte.

À défaut de cette ouverture d'esprit à négocier un nouveau contrat social sur la base des droits ancestraux des premiers habitants de ce pays, on s'expose à d'autres Wounded Knee et Kanasetake. Le cliquetis des armes n'y sera pas toujours, mais l'opprobre international risque de surgir plus que sporadiquement.

René Boudreault

AMENDE HONORABLE ?

à la fin de juin 1990, une année après Tian An Men, la Chine a de nouveau manifesté son désir de retrouver des relations normales avec l'Occident, avec tous les avantages économiques que cela comporte. Fait significatif, on a accordé un sauf-conduit au célèbre astrophysicien dissident

Fang Li-zhi et à son épouse, pour qu'ils puissent quitter l'ambassade américaine à Beijing, où ils s'étaient réfugiés après la répression sanglante de la nuit du 4 juin 1989, et se rendre en Angleterre.

Le professeur Fang Li-zhi était devenu le symbole du mouve-

ment démocratique. Ses prises de positions avaient particulièrement offensé Deng Xiao-ping, l'homme fort du régime. Et pourtant, c'est grâce à l'influence du pragmatique Deng Xiao-ping que le professeur peut maintenant commencer une vie nouvelle, à l'Université de Cambridge.

Des négociations entre la Chine, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont duré six mois. Mais le moment choisi pour annoncer l'événement est significatif.

La Chine voudrait profiter de la volonté évidente de certains grands pays de renouer les liens économiques avec elle. En mai, le président Bush n'a-t-il pas accepté de renouveler à ce pays son statut commercial de « Nation plus favorisée » ? Des gouvernements devaient prendre des décisions importantes, en juillet et août, pour retirer plusieurs des sanctions imposées après Tian An Men.

En laissant partir le professeur Fang Li-zhi, la Chine semble continuer un processus de conciliation enclenché au début de 1990, quand les dirigeants chinois ont commencé à se sentir plus sécurisés. En janvier, 500 dissidents ont été libérés de prison ; 231 autres ont reçu le pardon en mai, au moment où le Congrès américain discutait de statut commercial.

La levée de la loi martiale, à Beijing d'abord, puis au Tibet ensuite, a été révélatrice d'un gouvernement chinois plus modéré et plus confiant. Avec le passage sans incident du premier anniversaire de Tian An Men, les dirigeants considèrent qu'ils ont évité une autre ronde de censure internationale et que, sur la scène intérieure, ils peuvent continuer de s'occuper des affaires de l'État.

En permettant le départ de Fang Li-zhi, une semaine après avoir renvoyé chez lui le chanteur taiwanais dissident Hou Dejian, ils montrent qu'ils ont repris les choses en main, à l'intérieur, et qu'ils peuvent se refaire une image, à l'extérieur.

Les pays asiatiques voisins ont donné leur accord tacite pour museler la voix du bateau-radio « Déesse de la démocratie »,

restreignant ainsi l'influence des dissidents réfugiés à l'étranger. L'Indonésie et l'Arabie saoudite ont établi des relations diplomatiques avec la Chine. Taiwan est maintenant le troisième plus gros investisseur dans ce pays, après Hong Kong et les USA, et devant le Japon. À Houston, à la rencontre du Groupe des Sept, le Japon, l'Italie et l'Angleterre ont indiqué leur désir de laisser tomber leurs sanctions de l'an dernier.

Si on accepte ainsi de nouveau la Chine dans le bercail, ce semble être parce qu'on compte exercer plus d'influence sur Beijing en utilisant les leviers économiques et en donnant un encouragement oblique aux réformateurs qui sont à l'intérieur du Parti communiste.

La situation en Chine semble confirmer cette perception. Presque 99 % des membres du Parti ont été réinscrits, ce qui montre qu'il n'y a pas eu de purge. Zhao Ziyang, le plus haut dirigeant à tomber en disgrâce, est toujours membre du Parti ! Si on a réussi à ralentir la surchauffe économique et l'inflation, le spectre du chômage et de la stagnation de la production redresse la tête. La réforme économique, mieux contrôlée peut-être, reste donc à l'agenda, ainsi que certaines réformes politiques inévitables.

La reprise semble vouloir se faire en évitant tant l'instabilité politique amenée par le mouvement démocratique que les peurs paniques qui ont engendré la répression sanglante du 4 juin 1989.

La libération du professeur Fang Li-zhi montrerait-elle la réussite des réformateurs et des modérés à contenir les attaques des tenants de la ligne dure ? Deng Xiao-ping (qui reste l'éminence grise du régime) se montrerait-il plus indulgent politiquement dans la mesure où cela sert à préserver l'essentiel de ses réformes ? ■

Michel Marcil

Directeur d'Amitié-Chine Inc.

VIRAGE HISTORIQUE OU ANCRAGE DANS L'HISTOIRE ?

« **P**our le Québec, le moment est venu de choisir son avenir, d'exercer sa pleine autonomie et son indépendance à travers des structures politiques et organisationnelles à déterminer collectivement... ! »

C'est en ces termes que la CSN, lors de son dernier congrès, tenu à l'aube de l'été, a pris position pour l'indépendance du Québec. Après un débat significativement laconique, la proposition recueillit un oui massif de la part des 2000 délégués présents. Au sortir du congrès, Gérald Larose dira de cette décision qu'elle ne constituait en quelque sorte qu'une mise en règle avec l'histoire, se trouvant déjà implicitement inscrite dans l'acte même de fondation de cette centrale de syndicats nationaux en 1921.

Néanmoins, comme cette mise en règle n'a représenté que quelques minutes dans l'ensemble de l'agenda, certains observateurs n'y ont vu qu'une parade imposée par le contexte de Meech. Un salut au drapeau vite fait pour retourner ensuite aux affaires syndicales sans pays ni patrie. Cependant, ceux qui ont pris le temps de goûter au menu offert auront constaté que les affaires syndicales de ce 55e congrès avaient une consistante saveur de pays.

Pour le public, le plat de résistance de ces assises aura été le thème du partenariat. Pourtant, le délégué moyen serait incapable d'identifier cette question dans les documents du congrès. En fait le mot partenariat n'est même pas mentionné dans le rapport d'orientation de l'exécutif. Bref, la poignée de main entre le capital et le travail, dont la CSN serait devenue prosélyte, a tous les aspects d'un fantasme médiatique.

Mais que s'est-il donc passé alors pour donner cette impression de changement, de virage ?

Cette grande rencontre de travailleurs était en effet traversée par un immense appel. Un appel à la liberté, au patriotisme et par dessus tout à la responsabilité sociale. « Rien de ce qui touche les travailleurs, l'entreprise, le Québec, la planète, humaine et physique, ne doit nous demeurer étranger », lança en substance le président de la CSN dans son allocution d'ouverture. Les participants se virent conviés à passer d'une morale de salariés assis sur la lettre de leur convention collective et gardant défensivement leur distance par rapport à l'entreprise et la société, à une morale de développeurs économiques et de dirigeants sociaux. Ils furent invités à se préoccuper de productivité, de gestion, de flexibilité, de la capacité des entreprises québécoises de soutenir la concurrence en con-

texte de libre-échange, de choix d'investissement, de la qualité des outils, de la qualité des produits, de l'environnement, de formation professionnelle, etc.

Le schéma voulant qu'il y ait eu à l'intérieur du congrès les tenants de la concertation contre les tenants de la lutte, répondait tout au plus à la dynamique manichéiste de la campagne électorale de certains aspirants à la direction de la centrale, mais ne correspondait pas à ce qu'éprouvait apparemment la majorité des délégués. Ces derniers semblaient en général conscients que ce qu'on leur présentait allait au-delà de l'option primaire *haine-ou-amour-envers-les-patrons*, pour embrasser une façon supérieure de mener l'action syndicale.

Ils se sentaient plutôt investis de la responsabilité de s'occuper eux-mêmes, directement et collectivement, de développer la société sur la base de leurs revendications et de leurs valeurs historiques. En même temps, ils se faisaient rappeler qu'ils n'étaient pas seuls et qu'ils devaient savoir coopérer, dans un esprit d'égalité et de pragmatisme, avec les différents secteurs de la population, y compris les patrons, chaque fois que des objectifs convergents les y appellerait. Ils étaient également convoqués à avoir l'audace et le réalisme de transformer eux-mêmes le souhaitable en faisable, en créant au besoin leurs propres entreprises et autres outils de développement.

Un autre élément qui a contribué à l'impression de virage résidait dans le changement de ton. Le narcissisme d'appareil qui marque trop souvent le discours syndical n'était pas perceptible. Les problèmes, les échecs et les malaises étaient évoqués avec transparence. Il y avait des confessions et des admissions. Les torts étaient plus équitablement distribués. On ne sentait pas une CSN sans tache, citoyenne d'une planète inaccessible au commun des mortels, mais une CSN de la quotidienneté québécoise, avec les grandeurs et les misères de madame et monsieur tout le monde.

Cependant, le vent de rénovation n'évacua pas pour autant les défis terre-à-terre liés à la survie et au fonctionnement d'une centrale syndicale reposant sur l'adhésion libre de 230 000 membres regroupés dans 2000 syndicats, neuf fédérations et vingt-deux conseils centraux, toutes entités autonomes politiquement et fiscalement. Le thème des structures et de la division du travail et du pouvoir entre syndicats locaux, conseils centraux, fédérations et confédération, fut soumis à la considération des délégués. Sur ce sujet, l'observateur averti aura été à même de constater le défi complexe représenté par la gestion démocratique de cette centrale et de ses composantes.

En effet, certains indices suggèrent que s'il y a un endroit à la CSN où le bât peut causer des blessures importantes, c'est sur ce point de l'ajustement entre la démocratie directe des syndicats locaux et la démocratie représentative des structures supérieures. La question récurrente et toujours cruciale est de déterminer si ces dernières existent pour mettre en valeur l'autonomie des syndicats locaux ou indirectement se substituer à elle. Les négociations centralisées du secteur public, où la confédération et les fédérations sont amenées à agir en représentation de plusieurs centaines de syndicats, remettent périodiquement à l'ordre du jour la gestion périlleuse de cette sorte de dialectique organisationnelle.

Les dernières négociations du secteur public ont laissé derrière elles un large sillage de mécontents et de frustrés. Ceux-ci, au congrès, ont cherché une revanche politique en tentant de déloger la première vice-présidente. Également, transigeant avec la CSN comme si elle était une compagnie d'assurance, ils ont exigé que les pertes encourues par la lutte soient épongées en totalité par le Fonds de défense professionnelle.

Enfin, comme on se retrouvait en congrès pour gérer ces questions, une résolution générale fut adoptée, avec comme objectif d'évaluer le régime de négociation du secteur public, tandis que l'étude des structures de la centrale, entreprise déjà depuis les deux derniers congrès, était reconduite. Cependant, seul l'avenir, ou plus précisément le prochain maraudage dans le secteur public, dira si les blessures en question ont touché des fonctions vitales.

La vie dans un mouvement ainsi soumis aux mouvances et fluctuations de la liberté et de l'autonomie politique, cela veut dire aussi, quelque part, une perpétuelle conquête et reconquête des membres. Pour rester dans le marché, la vigilance et l'agressivité sont de mise. Un rapport détaillé faisait état des membres perdus et des membres gagnés depuis le congrès précédent. Le document affichait un solde positif, comme d'ailleurs à chaque congrès biennal depuis 1978. Ainsi, en contexte de crise syndicale, où nous assistons depuis le début des années 80 à une chute vertigineuse des effectifs syndicaux à peu près partout en Occident, la CSN est une des rares organisations à poursuivre une constante progression numérique, malgré un cadre légal des plus difficiles.

Dans un autre rapport, il était fait état de l'ensemble des mémoires et analyses présentés par la CSN aux différents niveaux de gouvernement, au cours des deux dernières années. On y comptait pas moins de vingt documents substantiels, sur des sujets aussi divers que la tarification de Via-Rail, la loi de l'Université du Québec, la réforme de l'assurance-chômage, la santé mentale, la conservation de l'environnement, l'aide-financière aux étudiants, les sages-femmes, la TPS, etc. Une littérature impressionnante. Presque un programme de gouvernement.

Une foule d'autres sujets reliés aux préoccupations courantes de la centrale, tels les finances, l'éducation des membres et des conseillers, la législation du travail, l'emploi, etc. furent pris en délibération par les députés de ce grand parlement syndical.

Au bilan, malgré les dangers inévitables auxquels est naturellement exposée une organisation de ce type, la CSN du 55e congrès apparaît dans le Québec de 1990 comme une force fiable et percutante. Sa volonté maintenant explicite d'insérer sa lutte sociale dans la trame du tissu national est des plus prometteuses, à la fois pour le Québec et pour les travailleurs. Conscients, au moment des élections, de cette imbrication nouvelle, il semble que les délégués aient voulu installer à la tête de la centrale une équipe capable précisément de porter à la fois le chapeau du service syndical et celui du Québec à construire.

Une note, en terminant, sur le chef de cette équipe, Gérald Larose. Sa réélection est une bonne nouvelle. Pour gérer avec succès une organisation comme la CSN, il faut être prêt à aller voir le monde, être capable de faire des discours pertinents et avoir des aptitudes pour l'usage du pouvoir. Gérald Larose sait se rendre présent à la base, a un talent certain pour verbaliser le sens du combat syndical et ne tremble pas face à l'exercice du pouvoir. Victime d'un certain ostracisme des médias par suite des événements du Manoir Richelieu, il s'en est progressivement sorti grâce à sa détermination, apparaissant comme un des porte-parole les mieux articulés, lors de la campagne contre le libre-échange. On ne peut que souhaiter que les exigences nationales et syndicales coïncident pour qu'une personne de ce calibre puisse jouer un rôle significatif dans le débat des enjeux du Québec d'aujourd'hui. ■

Joseph Giguère

en bref

Les objectifs de développement social « ne pourront être atteints que s'ils se traduisent par une réduction des disparités actuelles entre les diverses couches de la population quant à la santé et au bien-être ». Il est utile de relire ces propos de Jean Turgeon dans le numéro sur « **Les politiques sociales** » de la revue *Service social* (vol 38, 1989, nos 2-3), au moment où le ministre des Affaires sociales n'a pas dit son dernier mot sur la réorganisation des services sociaux et de santé. La régionalisation envisagée n'apporterait pas non plus une solution miracle au financement des organismes communautaires, selon des universitaires en travail social. Un numéro éclairant et courageux à conserver.

Aux États-Unis, quelque 88 millions de personnes employées à plein temps, soit 33 % de plus qu'il y a dix ans, travaillent plus de 49 heures par semaine. Les employés ayant plus d'une occupation sont en très forte augmentation chez les femmes. Le nombre médian d'heures de loisirs par semaine est passé de 26,2 heures en 1973 à 16,6 heures en 1987. La société des loisirs est donc un mythe; d'après un nombre croissant d'analystes, il n'est même pas sûr que l'économie tire profit de toute cette frénésie. Chez les professionnels, le **surcroît de travail** irait surtout à des réunions jugées improductives : « le professionnel passe en moyenne trois ans de sa vie en réunions et deux ans au téléphone ». (New-York Times)

Depuis le premier août, la **Loi 37** sévit intégralement au Québec. Plus de 100 000 personnes sont atteintes par les coupures. Environ 94 000 ménages subissent une réduction des prestations à cause du partage du logement. Ces mesures vont pour le moins décourager la convivialité et accroître l'isolement et la détresse des assistés. En diminuant le revenu de l'aide sociale, on l'empêche de faire concurrence au salaire minimum, qui est lui-même en dessous du seuil de pauvreté. Les bureaux du Front commun des personnes assistées sociales sont inondés d'appels téléphoniques provenant de prestataires angoissés qui, invariablement, posent la même question : comment faire pour manger ? Où sont les resto-pop et les soupes populaires ?

« Notre époque prend conscience que l'avenir des sociétés humaines dépendra de la culture », affirme le Jésuite canadien Hervé Carrier, secrétaire du bulletin **Église et Cultures**, qui paraît deux fois l'an. Tout comme le Conseil

pontifical de la culture dont il est l'émanation, le bulletin cherche à promouvoir le dialogue avec les religions non chrétiennes et avec les personnes et les groupes qui ne se réclament d'aucune religion. Abonnement : Conseil pontifical de la Culture, 00120 Cité du Vatican, Europe (8,00 \$ USA pour un an).

La Faculté de théologie de l'Université Laval, en collaboration avec les Églises diocésaines du Québec, organise, du 12 au 17 mai 1991, un important ralliement pour marquer le **centenaire de Rerum Novarum**. Théologiens, universitaires, responsables de pastorale, représentants syndicaux, militants oeuvrant dans les milieux populaires, religieux et religieuses, artisans de la coopération internationale et gens d'affaires travailleront à dresser un bilan historique des initiatives et réalisations qui se sont inspirées du célèbre document de Léon XIII. Ce ralliement permettra aussi d'exprimer la pensée sociale de l'Église face aux nouveaux enjeux mondiaux de la « question sociale ».

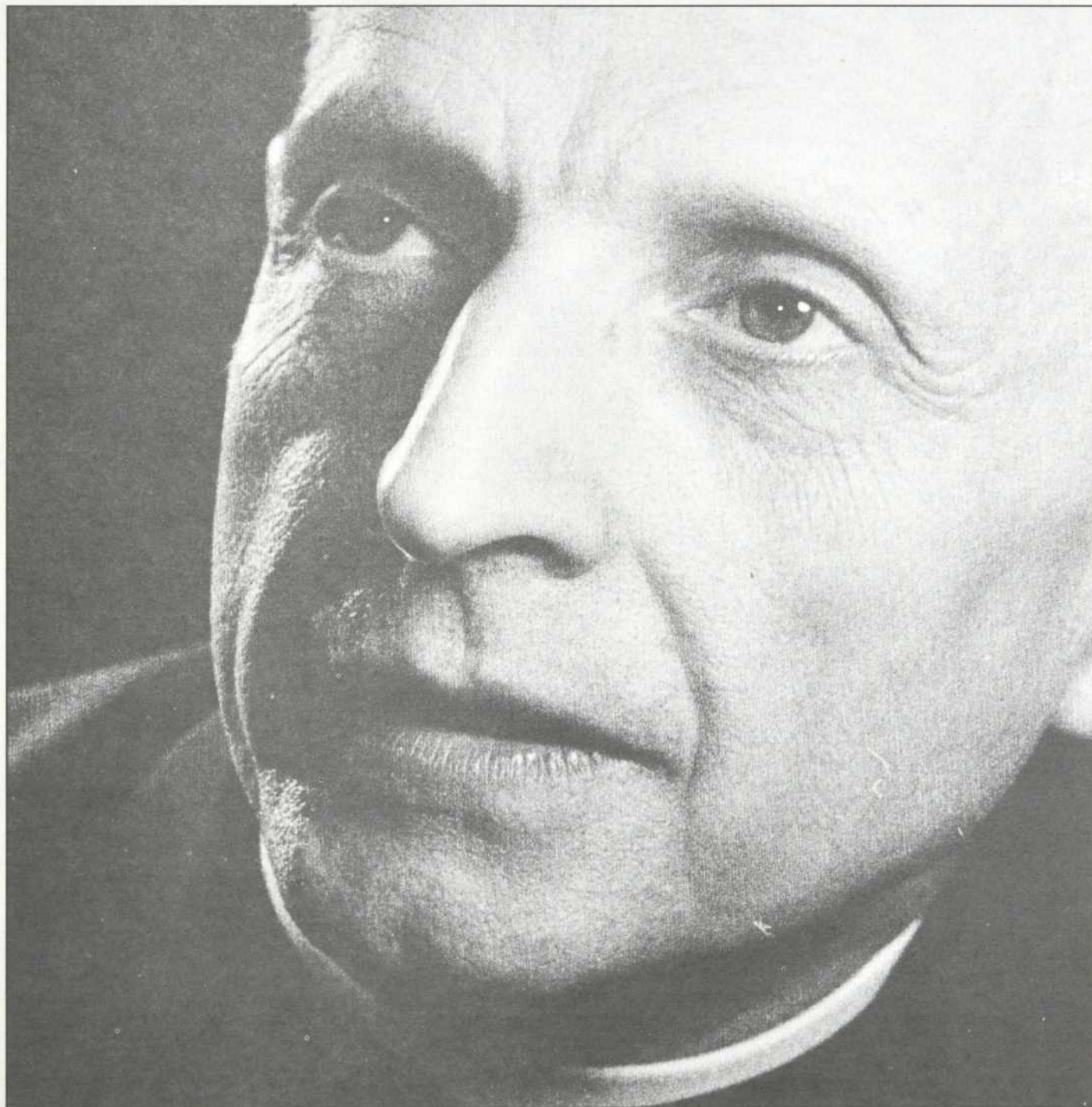
Le rapport 1990 de la Banque Mondiale porte sur la **pauvreté**. Plus d'un milliard de personnes vivent au Sud avec un revenu *per capita* inférieur à 370 \$ par an. La Banque prévoit cependant une réduction du nombre absolu de pauvres d'ici la fin du siècle, à certaines conditions : que les économies du Nord continuent d'adopter une stratégie de forte croissance ; que les économies du Sud favorisent un mode de développement qui utilise leur main-d'oeuvre abondante et qu'elles assurent l'accès de ces populations à l'éducation, à la santé et au planning familial. Malgré ces promesses de progrès, les obstacles pour réduire la pauvreté dans le monde demeurent formidables, écrit le président de la Banque Mondiale, M. Barber Conable.

Une gigantesque opération policière a été déclenchée contre un campement de **Gitans** à Cologne (RFA), où vivaient quelque vingt familles comprenant une centaine d'enfants. Près de mille policiers ont encerclé le campement, confisquant tous les objets de valeurs et procédant à l'arrestation de 33 adultes. Une opération semblable s'est déroulée à Nuremberg. En vertu de l'article 129 du code pénal allemand, les Gitans ont subtilement été accusés de former une association criminelle. La Commission des droits de l'homme de Strasbourg a été saisie d'une plainte déposée par les Gitans. (Fédération internationale des droits de l'Homme)

DOSSIER

inculturation et prophétisme

Paul Hamel



L'homme de l'inculturation :
Pedro Arrupe, supérieur général de la Compagnie de Jésus, de 1965 à 1983.

L'ART DE DISCERNER

par Guy Paiement

Centre Saint-Pierre

On parle beaucoup, ces temps-ci, des rapports entre la foi et la culture. Certains y voient l'indice d'un écart qui s'est créé entre la foi d'hier et la culture d'aujourd'hui. D'autres y voient l'éclatement de la façon romaine de vivre l'Évangile dans un monde aux multiples visages. Pour ma part, j'y vois aussi la découverte d'une requête, celle du *discernement*.

Deux grandes orientations soutiennent les échanges entre la foi et la culture. La première prend acte de la *force des liens* dans la culture : liens familiaux et sociaux, liens à l'espace, au sol, au temps, au travail, au loisir, liens pour vivre et pour affronter la mort sous toutes ses formes. Pour le croyant et la croyante, ces liens deviennent le tissu de leur foi, le lieu de leur engagement, le pain qui nourrit leur adoration. En autant que ces liens multiples creusent notre dignité fondamentale de fils ou de fille de Dieu, ils deviennent ainsi les signes de cette *alliance* que chaque génération doit inventer entre le Dieu de la vie et sa propre culture. Car il n'y a pas deux histoires, l'une profane et l'autre sacrée. Il n'y a qu'une seule histoire, lourde de cette Présence qui la soulève et l'anime, matière transfigurée en « milieu divin » (Teilhard de Chardin).

Mais les choses ne sont pas aussi simples. Car chaque culture a ses oubliés, ses exclus. Ce sont ceux et celles qu'on dit « sans culture », qui ne peuvent entrer dans la culture des gagnants et qui en paient le prix. Ce sont toutes les personnes qui subissent la culture dominante et deviennent aliénées, c'est-à-dire étrangères à leur propre humanité. Aussi voit-on, dans toute culture, une autre force, celle des *ruptures*. Des hommes et des femmes secouent les jugs, brisent les chaînes qui les emprisonnent et cherchent à tisser d'autres liens.

Là encore, le croyant et la croyante se sentiront rejoints, car la dignité humaine est d'abord une question ouverte qui reçoit des réponses toujours partielles, souvent partiales. Tout homme et toute femme pose la question fondamentale : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? »

Et le croyant sait que cette question est lourde de celle de Jésus de Nazareth. D'où sa conviction que la *force des ruptures*, qui est à l'oeuvre dans sa culture, agit en complicité avec celle du Dieu nomade qui dit NON à l'injustice organisée, qui participe à toutes nos sorties d'Égypte et qui nous remet chacun et chacune en chemin.

Parfois des croyants devront prendre l'initiative de la *rupture*, si, du moins, ce n'est pas leur seul intérêt qu'ils défendent, mais bien celui des *oubliés* de la culture. Chose certaine, cette rupture n'est pas toujours tapageuse. Elle est le fruit de gens bien ordinaires et demeure faite de déplacements d'accent, d'insistances nouvelles, de distances polies, de silences, de résistances têtues. Mais elle est toujours là.

Dans cette foulée, la foi chrétienne se révèle moins comme un trésor à défendre qu'un *chemin à garder ouvert*. Un chemin qui croise les autres chemins, qui les emprunte et qui s'en écarte, qui oblige à certains détours pour aller chercher l'exclu qui est dans le fossé et pour faire route avec lui, allant où l'on n'avait pas prévu. Sur cette route, rien n'est assuré.

Des analphabètes ?

Il devient ainsi urgent de *discerner* ce qui est bon, ce qui est juste, ce qui est possible aussi, et de l'accomplir. Les rapports vécus entre la foi et la culture exigent un art du discernement. Y serait-on plus sensible que l'on verrait davantage chez nous la recherche commune de *critères*. J'en reconnais déjà certains, qui sont de mieux en mieux cernés : le critère de la dignité, comme question ouverte et commune ; celui de la personne oubliée, qui remet les choses dans de nouvelles perspectives ; celui du pardon, comme reprise de son initiative et ouverture commune de nouveaux horizons ; celui de la solidarité sociale avec les exclus de notre culture dominante et sonnante ; celui de la

remise en route permanente, annonçant de nouvelles naissances et de difficiles libérations.

Mais allons plus loin. L'art du discernement chrétien, pour le temps qui vient, devra bien, alors, faire une place plus importante à l'*Esprit de Jésus*. Nous demeurons, à ce chapitre, des analphabètes. La théologie de l'après-guerre nous a permis de rajeunir et d'approfondir la christologie. Mais, laissée à elle seule, celle-ci en est venue à nous enfermer dans nos affaires d'Église.

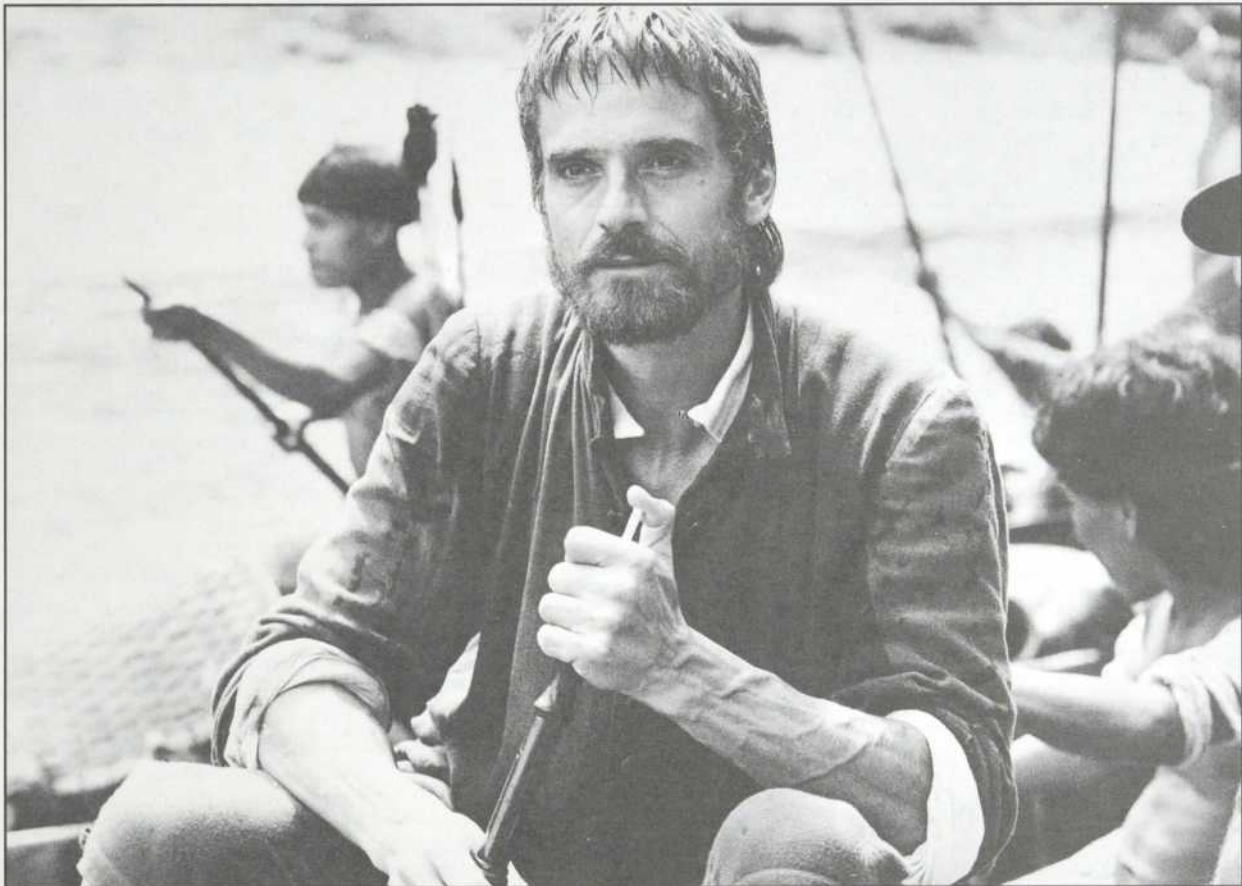
La redécouverte de l'Esprit et de son rôle dans l'histoire a ouvert, pour sa part, les portes du Concile. Elle a remis les croyants et les croyantes sur le chemin, avec la foule. Elle a, chez d'autres, débloqué les formes de la prière. Mais nous avons encore, comme peuple croyant, à nous approprier cette découverte, à en faire notre pain quotidien. Certes, pour y arriver, il ne suffira pas de se réfugier dans un – illusoire – monde religieux. Car, c'est dans l'univers de notre culture, avec ses problèmes, ses blocages et ses chemins ouverts, que le discernement croyant peut se faire en Esprit et en vérité. Il nous faudra bien apprendre, alors, de notre culture, à nous mettre à l'écoute de ses découvertes comme de ses questions.

Il nous faudra aussi apprendre d'autres façons de vivre notre humanité. Car le discernement ne peut se limiter à notre sphère individuelle ou interpersonnelle. Il doit entrer dans l'univers des forces sociales, économiques et politiques. Il doit s'étendre aussi à ce segment d'histoire dans lequel nous vivons et nous rendre plus familiers avec les « signes des temps » qui traversent notre monde.

Somme toute, les rapports complexes entre la culture et la foi renvoient ainsi à de nouvelles pratiques passionnantes où l'Esprit de Jésus ne sera pas simple effort de répétition, mais une force de créativité pour que notre planète puisse accoucher d'une humanité renouvelée. J'ose espérer que nous accepterons, avec beaucoup d'autres, d'en être les sages-femmes. ■

LES JÉSUITES ET L'INCULTURATION

par Julien Harvey et Marc Maesschalck¹



Photothèque Séguier

Le film *The Mission* nous rappelle que les Jésuites, dès le XVI^e siècle, avaient imaginé de nouvelles pratiques pastorales dans la rencontre des cultures étrangères.

Max Weber a déjà montré que la principale différence entre une Église et une secte est que l'Église peut vivre avec la culture tout en la critiquant, tandis que la secte doit s'en séparer. Depuis les premiers textes fondateurs de la foi chrétienne, Paul, en particulier, rappelle plusieurs fois dans ses lettres que le Christ ne contraint personne à quitter sa culture pour le suivre. Lui-même s'est fait « Juif avec les Juifs, Grec avec les Grecs » (1 Co 9,20). Cette attitude, qui a rapidement fait du christianisme une religion internationale,

s'appuie d'ailleurs sur une affirmation plus fondamentale : la foi chrétienne s'est toujours présentée comme une bonne nouvelle annoncée à tous les humains, à partir de la naissance du fils de Dieu parmi nous.

À travers vingt siècles

Néanmoins, le rapport du christianisme à la culture a beaucoup évolué, si l'on mesure le chemin parcouru de Constantin à Mussolini, en passant par Charlemagne et le Saint empire germanique. Le christianisme des premiers

siècles, dans sa dynamique d'expansion, avait besoin de supports culturels pour traduire le message du Christ dans les cultures grecque et romaine, alors dominantes. Les intellectuels chrétiens ont progressivement assimilé ces deux patrimoines, en s'inspirant des idéaux de ces cultures pour présenter l'idéal chrétien aux catéchumènes : les catéchèses baptismales des premiers siècles utilisent tantôt des schémas néoplatoniciens, tantôt des schémas stoïciens ou, encore, se plaisent à reprendre des pensées de Cicéron. Dans le premier cas, la réalité corporelle sera sans importance, même en Jésus ; dans le deuxième, le détachement du monde sera essentiel à la vie chrétienne ; dans le troisième, la modération sera la première vertu chrétienne.

1. Marc Maesschalck, Jésuite belge, est collaborateur à *Relations*. Il a signé, dans le numéro de novembre 89 (p. 281-283), un article qui traite également d'inculturation : « Église et culture ».

L'INCULTURATION

« L'inculturation est un mouvement qui se situe à l'intérieur même du processus vital de l'histoire de l'humanité... Si l'inculturation est un fait lié à la vie, il est clair qu'elle suppose aussi une identification avec les souffrances d'un peuple, avec ses espoirs de libération et avec le développement de valeurs authentiques. » (no 36)

« (...) Nous entendons par inculturation l'effort fait par l'Église pour présenter le message et les valeurs de

l'Évangile incarnés en des formes et des termes propres à chaque culture, en sorte que la foi et la vie chrétienne de chaque Église locale s'insèrent de la manière la plus intime et la plus profonde possible dans un cadre culturel déterminé. » (no 1)

Pedro Arrupe

Document de travail sur l'inculturation, 14 mai 1978

Cette pratique théologique et pastorale reposait sur la thèse des « *semina Verbi* » : le Verbe créateur avait déjà semé des parcelles de vérité dans toutes les cultures qu'il vient, dans sa révélation, rassembler en plénitude, étant lui-même l'absolue Vérité que préfiguraient à leur façon toutes les cultures. Au XIXe siècle, l'école de Tübingen, en Allemagne, reprendra cette thèse en la rapportant aux différentes nationalités : chaque peuple est porteur, dans sa manière d'être, de valeurs qui annoncent la plénitude du Christ, même si ces valeurs demeurent imparfaites, même si les peuples sont impuissants à les réaliser pleinement dans l'existence quotidienne, même si elles sont soumises aussi à des logiques destructrices de violence. Par exemple, les images de la royauté du Christ ou de la militance de l'Église sont à la fois bonnes et mauvaises, sans cesse à purifier.

Le rapport à la culture, conscient ou non, est donc une dimension constamment présente dans le développement historique du christianisme. Pour penser ce rapport, on a souvent utilisé la relation du fini et de l'infini qui domine la *théologie négative* : toutes les qualités, toutes les valeurs des êtres créés nous suggèrent des attributs pour l'Auteur du monde, pour le créateur, mais, en même temps, nous devons reconnaître que le monde entier ne suffit pas à dire Dieu et qu'en vérité, le Créateur est incomparable vis-à-vis de tous les attributs des créatures. Selon ce registre, les cultures également nous parlent de Dieu, mais imparfaitement : pour découvrir l'Absolu dans toute sa Vérité, il faut encore passer par l'épreuve des limites de la culture, s'affranchir des illusions que pourraient produire ses idéaux au point même de vouloir se substituer à Dieu. La théologie contemporaine de l'inculturation est encore portée par cette foi en un Dieu qui juge les cultures et peut seul les absoudre de leurs errances.

On ne peut, en effet, oublier que cer-

taines « inculturations » ont été désastreuses, au point de compromettre littéralement l'Évangile devant le monde moderne, qu'il s'agisse de la dilution bourgeoise de l'Évangile dans l'Occident capitaliste, de l'exploitation raciste de la foi dans l'hitlérisme ou de certaines servilités de l'orthodoxie slave. Inculturer l'Évangile, c'est refuser de le durcir, mais aussi de le dissoudre. Cela veut dire que deux points de repères doivent toujours orienter l'action de l'Église et des Églises : un message venu d'une personne, Jésus, message qui doit être compris et respecté le plus possible comme cette personne elle-même, et des réceptions de ce message dans des cultures, réceptions qui varient avec les cultures, même si le message les met toutes en question. Cela signifie que l'effort d'inculturation sera constant, car nous n'arriverons jamais à dégager à l'état pur le message venu d'un Ailleurs divin.

Le christianisme n'est donc pas un coin d'éternité enfoncé dans la temporalité des cultures. On ne respecte pas le message chrétien et son porteur en le considérant comme un répertoire de formules détachées de l'histoire. Le christianisme se transmet plutôt comme une manière de guider sa vie. Bernard Häring parle avec bonheur d'allier une éthique sociale et une éthique « sacrale », un rapport aux autres et un rapport à l'Absolu. Par conséquent, l'enjeu d'une vie chrétienne consiste à vivre de l'esprit évangélique, du Sermon sur la Montagne en particulier, tout en cherchant des critères de vie dans sa société et sa culture.

Modernité et foi

Cependant, à l'époque moderne, l'éclatement des frontières de l'ancien monde amena aussi la « culture chré-

tienne occidentale » à rencontrer des univers culturels radicalement étrangers et pourtant non moins religieux et croyants. La conception de la colonisation comme une grande oeuvre civilisatrice n'empêcha pas certains esprits de s'interroger sur la valeur des cultures différentes, au moment même où l'Occident moderne brisait l'alliance culturelle du Moyen Âge et voyait dans la conquête de l'autonomie culturelle de la société face à la religion une voie privilégiée pour un progrès de l'humanité, basé sur la libre entreprise de l'esprit délivré de toute autre autorité.

Dans ce contexte, le christianisme ne pouvait plus se concevoir comme un simple demandeur de catégories culturelles, pour traduire son message et progressivement s'intégrer à la culture en la « rachetant ». Il entraînait en conflit avec une culture qui réclamait son autonomie. Et ce conflit restera ouvert jusqu'à la fin du XIXe siècle, dans l'apothéose de la crise moderniste, où l'Église catholique condamnera encore en bloc le monde moderne vieux de trois siècles et n'hésitera pas à traiter sur un même pied l'hérésie protestante, l'athéisme des Lumières, la Révolution française, l'historicisme des nouvelles sciences humaines et le matérialisme marxiste !

Reconnaissons ici que les chrétiens doivent avoir le courage de tirer le bilan de bien des expériences antérieures de propagation de leur foi. Sans chercher à nous culpabiliser au sujet de notre patrimoine, il faut reconnaître que l'Église catholique n'est guère allée plus loin que ce que dit Paul : elle a été grecque avec les Grecs et romaine avec les Romains, mais tout a bloqué au niveau de nos ancêtres les barbares ! Le Romain est trop vite devenu l'universel, entraînant des drames culturels, des déstructurations de façons de vivre, des répressions de la créativité et l'oubli de nombre de valeurs humaines. Par exemple, l'autorité masculine des empires romain

et grec a été trop facilement transposée dans l'Église.

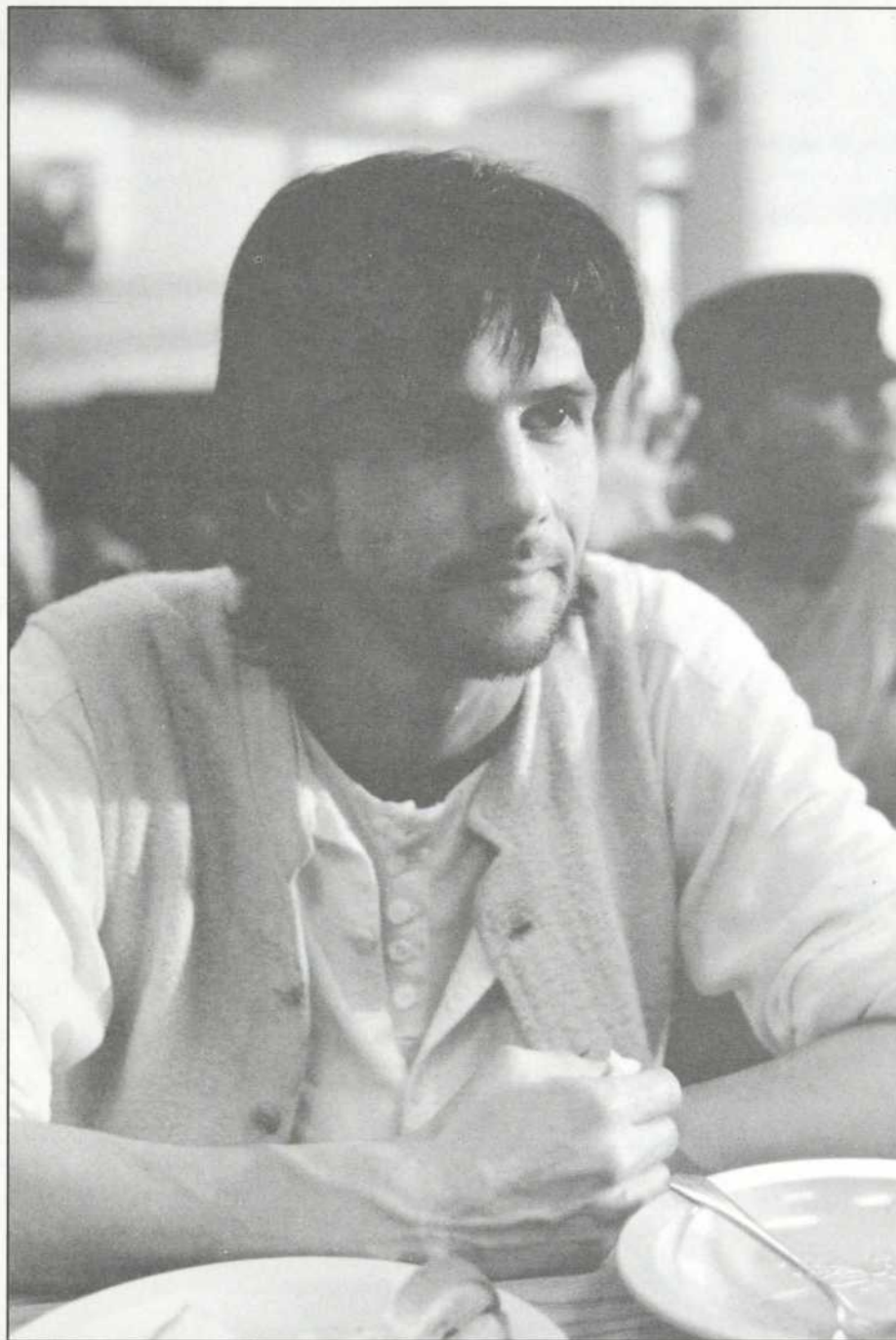
C'est ce qui explique en grande partie la crise actuelle de la foi chrétienne dans beaucoup de cultures : crise d'autonomie pour les cultures mises sous tutelle, crise de valeurs pour les cultures de tutelle. La Révolution tranquille du Québec est sans doute un exemple typique ; et les Églises de l'Europe de l'Est, même si leur libération survient après vingt ans de vie postconciliaire de l'Église de Rome, risquent de vivre la même expérience si l'inculturation n'intervient pas rapidement.

Contribution jésuite

Ce contexte de crise qui marque les rapports entre christianisme et modernité fut cependant propice à une révision des schémas utilisés jusqu'alors pour réfléchir les rapports entre foi et culture. Les Jésuites en particulier, dès le XVI^e siècle, ont imaginé de nouvelles pratiques pastorales dans la rencontre des cultures étrangères, ainsi que dans le rapport plus immédiat à la culture occidentale moderne. L'idée était d'utiliser positivement le potentiel créateur d'une culture pour acheminer l'esprit à une quête toujours plus exigeante de la Vérité absolue. Une telle démarche s'opposait résolument à une foi « plaquée » de l'extérieur : on devait trouver la vérité chrétienne à partir des éléments culturels dont on disposait.

Au XX^e siècle, un penseur comme Teilhard de Chardin fournit un bon exemple de cette pratique chrétienne : pour lui, l'univers ne pouvant être « bicéphale », on peut retrouver dans le monde dynamique que construisent les sciences un principe d'organisation, une manifestation vive qui est la figure cosmique du Christ, advenant dans l'histoire comme maître et juge de toutes choses. On retrouve dans cette intuition le thème du « voir Dieu en toutes choses », si cher à Ignace de Loyola. Loin d'être seulement une proposition de teneur mystique, ce thème invite à une pratique positive, ascendante, capable de reconnaître dans l'action terrestre l'avènement du Royaume de Dieu.

C'est sans doute l'audace missionnaire des Jésuites qui leur a fait redécouvrir l'urgence de l'inculturation. Saint Ignace avait tracé la voie dans ses *Exercices Spirituels*. De deux façons surtout : en prenant conscience, au niveau de sa culture et de sa foi, de l'immense



Max Films

La situation actuelle au Québec pose de façon nouvelle le défi de l'inculturation de la foi. Malgré les désaffections, les phénomènes comme l'intérêt pour *Jésus de Montréal* viennent rappeler que Jésus Christ continue d'être signifiant.

variété des façons d'être humain, maintenant que le monde s'étendait au-delà du paysage familier de la chrétienté européenne et du monde musulman de la Méditerranée. Mais saint Ignace a fait plus encore pour l'inculturation, en retrouvant l'importance du discernement spirituel pour la vie chrétienne dans la vie réelle. Saint Paul en avait fait une clé essentielle, remplaçant la prophétie (1

Co 2,10 ; Rm 12,2 ; etc.) ; pour saint Ignace, comme pour saint Paul, le discernement permet de voir clair dans l'histoire, de dégager ce qui est essentiel à l'authenticité du message évangélique et comment cet essentiel peut se traduire diversement dans le vécu des cultures.

Chez les premiers Jésuites, l'inculturation occupa une place considérable. On connaît mieux les expériences

d'Extrême Orient, avec Ricci, De Nobili et Verbiest. Mais il faut aussi souligner les réussites latino-américaines, surtout sur le plan social, que le film *The Mission* est venu récemment nous rappeler. Et les efforts accomplis ici, dans la rencontre des Amérindiens : le Père Jean de Brébeuf offre un exemple remarquable ; il est frappant de voir M. Louis Tronson, troisième supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice, rappeler fréquemment dans ses lettres à ses confrères montréalais son intérêt et ses inquiétudes devant les « amérindianisations » de la foi chrétienne encouragées par les Jésuites !

Tout ceci ne veut cependant pas ignorer des courants beaucoup plus centralisateurs, plus centrés sur la seule inculturation romaine, chez des Jésuites du passé et du présent !

Depuis le Concile

Le Père Pedro Arrupe, général de la Compagnie de Jésus de 1965 à 1983, sera, dès après le Concile, l'homme de l'inculturation. Il pourra s'appuyer sur plusieurs déclarations conciliaires courageuses (ainsi, *L'Église dans le monde de ce temps*, nos 44, 59 ; *Lumière des nations*, nos 13, 16), mais il les dépassera en précision. En particulier, il affirmera clairement que l'interaction foiculture, pour être vraiment chrétienne et efficace historiquement, doit être *réci-proque*. Si en effet on pose au départ que la foi surplombe tellement les cultures qu'elle se considère comme juge de ce qui vaut et de ce qui ne vaut rien, il est à peu près inévitable que la culture dominante dépassera son rôle évangélique pour réduire et éventuellement désintégrer la culture rencontrée.

Cette attitude nouvelle par rapport à la culture, basée sur une pratique pastorale et une réflexion critique en théologie, donne priorité à l'action au sein des réalités terrestres. Ni le chrétien, ni le christianisme n'ont à se substituer au Christ dans son oeuvre de salut : le christianisme n'a pas à sauver une culture en se l'assimilant. La tâche du chrétien est d'oeuvrer, dans une situation donnée, avec toutes les personnes de bonne volonté, pour le salut de l'humanité. Il s'agit ainsi de s'éveiller, soi et d'autres, à une responsabilité sociale dans la culture où l'on vit. Ce qui est très différent, par exemple, de vouloir monopoliser l'école, ou les services sociaux ou les médias. L'image du ferment dans la pâte est

importante dans la foi chrétienne.

C'est pourquoi on a souvent décrit la spiritualité jésuite comme une *spiritualité de situation*. Ignace ne cherche pas les conditions idéales de réalisation d'une mission chrétienne. Il cherche à créer un espace de liberté à l'intérieur de toute situation donnée, à permettre aux humains d'être à nouveau sujets de leur histoire, acteurs de leur libération. Comme dans le « Principe et Fondement » des *Exercices Spirituels*, tout l'enjeu est de remettre l'être humain à disposition de soi dans son milieu historique, pour qu'il soit capable d'exercer sa liberté, d'inventer des solidarités, de fonder des alliances.

Dans cette approche, qui a marqué la mission des Jésuites depuis sa fondation, l'enjeu majeur n'est plus d'accuser les limites mortelles d'une culture et de prêcher un baptême de conversion culturelle. On veut plutôt « baptiser en esprit », « épouser la culture », partager la communauté de responsabilité qu'elle offre aux femmes et aux hommes d'une société, dans toute sa fragilité. La culture n'est pas un acte manqué que viendrait rectifier la révélation ; elle est le « milieu divin » où se joue toute fidélité historique au message de liberté apporté par le Christ.

La fragilité, la limitation et le péché de chaque culture ne sont pas des obstacles à vaincre par une vérité supérieure, « transculturelle », mais les « conditions ordinaires » de toute activité libératrice. C'est dans un milieu riche et ambigu que l'être humain se décide à l'action et fait élection d'une manière de vivre, repliée sur soi ou solidaire du destin collectif. L'inculturation consiste à rejoindre ce lieu de mobilisation inhérent à chaque culture. Il n'est plus question de sauver, mais de rejoindre ce lieu où les humains peuvent travailler ensemble à se sauver.

Pour s'engager dans une telle expérience, Arrupe nous rappelle qu'il est préférable de commencer par l'inculturation *intérieure* en chacun de nous, une conversion faite de liberté intérieure souvent durement conquise, d'amour fraternel, d'humilité dans l'affirmation de sa propre culture, de longue patience dans la réflexion et l'expérience, de sens de l'Église à la fois comme peuple de Dieu et comme corps hiérarchisé, sans céder à l'isolement ni à la servilité. Il nous recommande « le choc d'une expérience personnelle en profondeur » et il précise en parlant d'« assimilation expérimentale de la manière de vivre des groupes avec lesquels il nous faut travailler, comme les marginaux, les immigrés, les habitants des quartiers pauvres, les intellectuels, les étudiants, les artistes, etc. »

Réinculturation au Québec

La situation actuelle au Québec pose de façon nouvelle le défi de l'inculturation de la foi. La Révolution tranquille a bouleversé sans la détruire l'inculturation traditionnelle. Les habitudes liturgiques et les contraintes morales ont éclaté. Les adaptations qui ont suivi ont souvent été instinctives, dictées par les médias. Mais, étrangement, elles n'ont pas amené en général un rejet total de la foi ; Jésus Christ a continué d'être signifiant. Des phénomènes comme l'intérêt pour le film *Jésus de Montréal* l'ont rappelé. Ces adaptations ont commencé à réinculturer la foi, avec sans doute des faiblesses nouvelles et des victimes, au monde de la « société distincte », de la société de consommation et de la « religion à la carte ». Avec des malaises provenant de nos étonnants retards dans le discernement et l'inculturation, comme la résistance au vote féminin, la négligence des droits des autochtones.

Dans ce contexte, l'inculturation nouvelle serait l'expression d'une volonté de participer activement à l'élaboration du champ culturel nouveau, tout en se réservant une certaine originalité au sein même de la solidarité. Et en pratique, la marche du chrétien et de la chrétienne d'aujourd'hui à la suite de Jésus sera la plupart du temps, à ras de terre, un partage des travaux, des luttes et des espérances, tout en étant le signe qu'en toutes ces situations de la vie quotidienne un « plus » est engagé.

Le chrétien n'est plus le dépositaire d'une foi qui s'impose ; il se retrouve souvent comme ces disciples hésitants qui accompagnaient Jésus sans trop savoir ce qu'ils vivaient. Les actes de la foi empruntent plus que jamais des chemins très quotidiens, comme ceux de Jésus. Ils s'occupent d'impôts, de décès, de naissance, de maladie, de faim, de logis, de promotion féminine, de justice sociale... Ce sont des chemins où nous ne sommes pas seuls, où des alliances entre croyants et non-croyants se lient spontanément pour comprendre, s'entraider et dépasser la violence dans la lutte pour la vie.

C'est sans doute dans cette *praxis* qu'une réinculturation de qualité doit être possible : investissement dans des lieux de combat et de rénovation des conditions sociales de la liberté partagée, participation à tous les efforts de vigilance dans la fragilité de la culture. Seule cette attitude pourra être perçue comme libératrice, parce qu'elle tend à dépasser la passivité vers la créativité et vers la lucidité. ■

Comment des théologiens d'ici inculturent la foi

UNE FAÇON DE VIVRE

par Fernand Jutras



Jésuit Centre Photo

Partager la vie et l'espoir de paix des Salvadoriens, c'est le projet du Jésuite canadien Michael Czerny, qui prend la relève d'un confrère assassiné au Salvador en 1989.

Autour d'un café, invités par *Relations*, trois théologiens de chez nous, spécialistes en éthique sociale, en Bible et en ecclésiologie, et qui ont tous trois la réputation d'offrir un enseignement bien inculturé¹. Mais comment parvient-on à parler de Dieu d'une manière qui soit percutante et signifiante pour notre culture québécoise, quand on a reçu (partiellement à l'étranger) une formation classique et traditionnelle ? Et comment arrive-t-on à faire un discernement dans

une culture, quand on y baigne ? En un mot, comment se sont-ils eux-mêmes inculturés ?

Comme prévu, la conversation a vite pris un ton personnel, souvent passionné. Ce ne sont plus simplement des professeurs de théologie qui s'expriment, mais des pasteurs et, par endroits, des prophètes...

Le « grand ménage »

Le cheminement personnel a été important. L'un fait allusion à un « grand ménage », qui a été long, qui a fait mal et qui a parfois remis en question des choses fondamentales. Une longue « conversion ». Un autre parle de la douloureuse déstructuration, pendant quinze

ans, de tous les acquis de sa formation traditionnelle. Pour un Québécois de cette génération, ce n'est pas seulement en politique qu'a retenti le fameux « désormais » qui venait tout bouleverser, mais sur tous les plans, particulièrement celui de la pensée religieuse. Sorte de *via negativa* où on se retrouve avec une foi toute dépouillée...

Bien des souffrances ont accompagné ce dépouillement. Il y a les épreuves personnelles (« comment croire au Dieu de la vie, quand on fait soi-même l'expérience de la mort ? »). Il y a les doutes et, surtout, le scandale d'une Église structurée qui continue de véhiculer une foi qui ne rejoint plus la vie réelle ; une institution qui, par sa tradition cléricale et son moule rigide, « empêche les gens d'entrer dans le Règne de Dieu² ». Et puis, il y a l'incompréhension : « Parfois nous avons l'impression que l'institution n'est pas intéressée à savoir si nous avons la foi. Tout ce qu'elle veut

1. Ces trois professeurs sont Michel Beaudin, André Myre et Rémi Parent, de l'Université de Montréal. Pour préserver tantôt leur intimité, tantôt leur humilité, j'ai cité sans jamais préciser l'auteur. Mes remerciements à Gisèle Turcot et Melchior Mbonimpa pour avoir su animer habilement cet échange.
2. Voir Mt 23,13.

entendre de nous, c'est le *mot de passe*... ».

Tout cela dit sans amertume. Car ce qu'ils constatent au fond d'eux-mêmes, avec un certain émerveillement qu'ils sont heureux de reconnaître l'un dans l'autre, c'est qu'ils sont croyants, « saisis » par la foi au sens même où saint Paul disait l'être par le Christ (Phil 3,12). « Plus j'avance, moins je sais qui est Dieu, mais plus je suis sûr qu'il est et plus j'ai le goût de découvrir qui il est. » « Ce fut pour moi une grande libération, le jour où j'ai pris conscience que Dieu est une immense question. Pas une réponse. Une question !... À partir de ce moment-là, la foi n'est plus quelque chose qui met à part de tout ce qui est humain. »

En effet, cette foi épurée va de pair, chez tous, avec un engagement auprès des plus démunis : personnes handicapées mentales, assistées sociales, femmes en difficultés, sidéens, groupes populaires... Une sorte d'*immigration* du côté des exclus de la société. « La théologie par les pieds », dit l'un, en boutade.

Sur le plan intellectuel, un élément important de cette conversion se résume en ces mots : « acquérir le sens de l'histoire ». Ce *réflexe de l'histoire*, ils l'ont pris de certains professeurs ou tout simplement de l'air du temps. C'était d'ailleurs un thème majeur de Vatican II. Toute vérité est enracinée dans l'histoire. Tout est devenir, et « rien de ce qui est de l'ordre du devenir humain ne peut être étranger à l'ordre du devenir croyant ».

Faire de la théologie

L'inculturation est une expérience personnelle, mais c'est aussi une manière d'aborder la théologie. D'abord, tous s'entendent sur le fait que l'inculturation

ne peut être une simple transmission, avec adaptation à une culture, d'une sorte de vérité supérieure qui serait, elle, libre de toute culture. Cette foi « chimiquement pure » n'existe pas. D'ailleurs, on refuse de concevoir la foi comme un simple *message* qu'il suffirait de transmettre. C'est en termes existentiels d'expérience et de dynamisme qu'on parle de foi. Et le lieu obligé de cette foi est l'histoire.

Voilà pourquoi *on ne peut faire de théologie sans passer par une analyse socio-historique*. Les enjeux prioritaires de la foi ne se vivent pas dans le domaine dit « religieux » (en tant que domaine séparé, c'est une fiction idéologique datant des XVIIe et XVIIIe siècles). Les véritables enjeux de la foi se vivent dans la culture, au sens global et moderne du terme. « Il n'y a pas d'autre lieu que la culture pour vivre sa foi. »

Autre distinction importante : dans la culture, il y a les « relations courtes » (le domaine des relations interpersonnelles, plus ou moins immédiates) et les « relations longues » (le domaine des médiations, des structures sociales). Pas question de confiner la foi dans une sorte de personnalisme qui serait détaché des structures sociales. C'est toute la culture qu'il faut interroger, et la question cruciale est : *quelle est sa dynamique fondamentale* ? De nos jours, il faut prêter une attention spéciale à l'économie, facteur déterminant de notre culture.

Notre culture québécoise

Justement, venons-en à notre culture. Qu'en pensent nos théologiens, en lien avec l'Évangile ?

Les Québécois sont demeurés un peuple assez simple, pas trop éloigné de ses racines, avec un sain terre à terre,

capable de nommer la petite vie. Nous avons conservé un sens remarquable de l'égalité (« Trouvez-moi un autre peuple qui aurait osé appeler son Premier ministre Ti-Poil ! »). Notre expérience de minorité menacée fait que nous avons peu le réflexe colonisateur et que nous sommes ouverts aux remises en question. Enfin, héritage chrétien peut-être, nous accordons une grande importance à la personne humaine et au communautaire.

Mais ce sont là des potentialités seulement. En fait, il y a de quoi être plutôt pessimiste devant l'avenir. Ces petites pousses peuvent difficilement s'épanouir, car la pression politique, sociale, religieuse est trop forte. Dans le contexte néo-libéral actuel (très présent au Québec aussi), le courant est contraire et pourrait tout emporter sur son passage. À moins d'un sursaut...

Et c'est ce qui nous amène à l'ambiguïté de la culture et à la pierre d'achoppement de l'inculturation. La foi nous commande de partager « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps³ », bref d'« embarquer dans le char de la culture ». Mais justement, il n'est pas sûr que ce « char » ne nous conduise pas en dehors de la foi !

On note que Vatican II, sur ce point, a fait preuve de naïveté. Il a proposé l'ouverture au monde moderne comme étant la question décisive. A vrai dire, si c'était un pas dans la bonne direction (« se mettre les pieds à la bonne place »), c'était une petite partie seulement du parcours. Car alors commencent les vrais problèmes et apparaît la nécessité d'une présence critique. Dans ce contexte, ce sont les *critères* qui sont décisifs.

3. Ce sont les premiers mots de la Constitution *Gaudium et Spes*, du concile Vatican II.

COURS PAR CORRESPONDANCE

Cours I : Introduction générale à l'Ancien Testament

Cours II : Introduction au Nouveau Testament

Cours III : Un certain visage de Jésus : l'Esprit

Chaque cours comprend douze leçons.

Les frais de participation doivent être versés au moment de l'inscription ; ils couvrent les frais de correction et de poste :

40\$ chaque cours (30\$ sans correction) ; *Hors Canada* : 55\$ chaque cours (45\$ sans correction)

SΘCABI

Société catholique de la Bible, 7400, boul. St-Laurent, Montréal H2R 2Y1, tél.: (514) 274-4381

Les critères

Nous voici donc au coeur du sujet. Quels sont-ils, pour eux, théologiens, les critères qui permettent de distinguer ce qui, dans la culture, est ouvert à l'Évangile et ce qui, dans la foi, interpelle cette culture ? La réponse n'est pas facile, car dans des domaines aussi vitaux, c'est un peu par instinct (un instinct de « croyant » ?) qu'on fonctionne.

Finalement, deux mots condensent ce qu'on juge être les principaux critères : *liberté* et *solidarité*.

– *La liberté*. C'est le critère le plus évident. Que Jésus Christ ait voulu libérer les humains et les rendre responsables de leur devenir est une donnée fondamentale. « Le seul cadeau que nous fait le Dieu de Jésus Christ, c'est la liberté. C'est même pour cela qu'il faut qu'il disparaisse ». En ce sens, l'évacuation, dans notre culture, du Dieu « utile » et omniprésent est une grâce...

Tout ce qui rend réellement libres les hommes et les femmes de notre temps est bon. Dans son langage coloré, un de nos théologiens insiste, en visant certaines structures trop lourdes : « Puisque notre Père a voulu rester *aux cieux*, il faut garder très haut le plafond de l'absolu ! Quand on sait discerner l'absolu et le situer à la bonne place, combien de choses deviennent relatives. Et alors s'ouvre un grand espace de liberté...

– *La solidarité*. « Car la solidarité est ce qui définit le plus centralement la condition humaine ». De fait, on voit un lien entre cette solidarité et le Dieu trinitaire. C'est parce qu'elle est un être en rapport de solidarité que la personne humaine est *image de Dieu*. Et c'est cette image de Dieu que vient défaire en nous et entre nous la grande vague actuelle d'individualisme et cette dynamique, maintenant internationale, qui crée des gagnants et de plus en plus de perdants.

En connivence profonde avec l'Évangile, *cette solidarité est prioritairement avec les pauvres, avec les différentes formes d'exclus*. « Ce critère de justice pour les plus petits est aussi important pour notre société que le critère de démocratie ! » Partir du sort des plus pauvres, de leurs pratiques, des pratiques des chrétiens qui les accompagnent, voilà le principal lieu d'une théologie qui se veut inculturée. D'où l'importance de l'« immigration », mentionnée plus haut.



Paul Hamel

Le clocher St-Jacques, à Montréal :
rappel d'une culture où se sont déstructurés bien des acquis.

Dans le fond, c'est bien simple...

« Finalement, l'inculturation, c'est moins une question de transmettre un message que de contribuer à instaurer une autre façon de vivre les rapports sociaux, qui soit marquée par cet *horizon trinitaire*. Car on ne peut être chrétien sans avoir cette mystique de l'autre comme image de Dieu, sans être en rapport de solidarité avec les autres.

Un de nos invités résume ainsi son

travail de théologien : « Je travaille avec une vieille tradition où des mots ont été mis sur une expérience. Et dans cette expérience, deux lignes sont fondamentales : la solidarité avec les pauvres et la liberté. Quand je vois les yeux s'allumer pour ces deux choses-là, je reconnais un frère, une sœur dans la foi. Ma tâche, c'est de nous aider à nous reconnaître, pour que nous puissions être fidèles et vivre cela dans la liberté ».

« Dans le fond, c'est bien simple. On inculture comme on vit. C'est naturellement qu'on inculture. La vraie question est : comment vivons-nous ? » ■

PRATIQUES FÉMINISTES ET ÉVANGILE

par Gisèle Turcot

Lorsque je me suis rendu compte que le Dieu auquel je pensais ressemblait à un vieil homme blanc, qui n'avait jamais rien changé à ma vie de misère, j'ai cessé de penser à lui.

Alice Walker, *Color Purple* (citation condensée)

On peut à bon droit se demander s'il est légitime, dans un dossier sur les rapports entre la foi et la culture, de privilégier les pratiques féministes. Et à plus forte raison, de s'interroger sur la manière dont le christianisme peut s'enrichir de l'apport de l'analyse féministe. Soupçon et méfiance ne doivent pas être discrédités au départ, tant il est vrai que la révolution des femmes paraît, à certains jours, prophète de malheurs.

Les Real Women ont adopté cette lecture négative : si le nombre des divorces s'accroît, si tant de femmes et de jeunes filles recourent à l'avortement, si tant d'enfants sont malheureux, violentés ou abandonnés par l'un des parents et par l'ensemble de la société, il faut y voir, selon elles, le résultat inévitable des revendications des femmes ; ces revendications sont même une « cause » de désintégration sociale et morale en Occident. De là à constater que le mouvement des femmes est aux antipodes du christianisme, il n'y aurait qu'un pas.

D'un tout autre horizon monte aussi la question : pourquoi donc des féministes persistent-elles à creuser la terre du christianisme historique puisque celui-ci les rejette à la marge ? De ce point de vue, largement partagé par des contemporains, la culture féministe n'aurait rien à attendre du christianisme et devrait même lui tourner le dos.

Le propos de cet article est moins de démontrer que le christianisme et le féminisme ont besoin l'un de l'autre, que d'illustrer comment des pratiques féministes établissent actuellement des

points de rencontre avec la perspective évangélique. On pourra ensuite se demander si l'Église, en tant qu'institution, est prête à accueillir de nouvelles partenaires avec leur vision du monde et à se laisser ainsi enrichir dans sa marche à travers l'histoire.

Des terrains minés

— *La pornographie*. Il est bien loin le temps où, le dimanche venu, le sermon de monsieur le curé tempêtait contre les péchés de la chair. Curieusement, à l'époque où la pornographie figure au rang des industries florissantes, on observe maintenant un silence quasi total en chaire. Un silence qui s'explique peut-être par le peu d'audience de cette parole, quand elle est masculine. En revanche, les féministes ont accompli ici un important travail : conscientisation des autres femmes et du public, représentations auprès du législateur, lobby auprès des gouvernements. Lorsqu'elles dénoncent la production et l'étalage de la pornographie, elles s'appuient sur une analyse sérieuse du matériel mis en marché. « Ne discutons pas de la pornographie comme s'il s'agissait encore de la porno douce des années 60 », disent les représentantes de la Fédération des femmes du Québec¹.

Au-delà de l'éthique individuelle, on dénonce le fonctionnement d'une société qui accepte ou du moins tolère qu'on méprise les femmes. Tandis que des esprits libéraux préconisent le respect des libertés d'expression, les porte-parole des mouvements féministes exigent qu'on fasse respecter, même par des moyens contraignants, la dignité des femmes : plus, qu'on écarte toute représentation qui bafoue cette dignité.

— *La violence*. La violence est un autre champ de mines fréquenté par les femmes. Après avoir brisé la règle du silence, surtout en matière de violence

familiale, les regroupements de femmes portent encore le fardeau du financement des centres d'hébergement pour les victimes de cette violence. Mais c'est surtout par l'analyse du système de subordination et d'enfermement que le féminisme tranche ici à vif dans le tissu culturel. En mettant le doigt sur les effets pervers du système patriarcal, construit sur la domination d'un sexe sur l'autre, ce mouvement fait bouger l'histoire. Et grâce à lui, la culture ne devrait plus jamais valoriser la force destructrice, d'où qu'elle provienne.

Dans ce contexte, le message du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, la *Violence en héritage ?* (1989), représente un virage important. Virage qui prend à son compte la critique féministe de la société patriarcale et assume une relecture des textes bibliques à la manière féministe. Mais ne l'oublions pas trop vite : il a d'abord fallu que des femmes dénoncent longtemps ce crime de lèse-dignité et que des chrétiennes fassent monter cette plainte jusqu'aux autorités, pour qu'une parole publique se fasse entendre — bel exemple de la nécessaire « correction fraternelle »... au féminin ! Car si le christianisme a le potentiel révolutionnaire et prophétique de l'Esprit, il n'en a pas toujours le courage.

— *Les NTRH*. Les nouvelles techniques de reproduction humaine constituent un autre champ où l'affirmation de la conscience féministe rejoint assez étrangement la conscience chrétienne. On sait que les manipulations génétiques représentent une arme à double

1. On pourra consulter deux publications de la Fédération des femmes du Québec : *La pornographie décodée*, Information et analyse (cahier 1) et Pistes d'action (cahier 2), Montréal, 1988.
2. L'archevêque Rember Weakland, de Milwaukee (USA), a tenu dans son diocèse, au printemps de 1990, six séances



Femmes et ministères

Les pratiques féministes de conscientisation établissent des points de rencontre avec le projet de libération de Jésus.

tranchant : censées être au service de l'humanisation, elles portent tous les risques des « manipulations ». Le pouvoir scientifique et particulièrement médical, lieu par excellence des sociétés patriarcales, risque de déraiser.

Ici encore, des féministes situées au confluent du pouvoir politique et scientifique se sont attelées à une gigantesque tâche de discernement. Le Conseil du statut de la femme du Québec, alors sous la présidence de Francine Mackenzie, a entrepris une vaste recherche – avec la collaboration d'universitaires – pour vérifier quel est l'intérêt des femmes et de l'humanité dans cette question fort complexe. Au vaste projet de maternité en laboratoire, la conscience féministe répond par un non de plus en plus ferme : de quoi constater que les féministes aussi veulent assumer leur maternité, au cas où elles auraient semé le doute sur leurs intentions et leur sens des responsabilités.

– *L'avortement*. Les féministes se sont bien sûr engagées – et affrontées –

sur le terrain miné de l'avortement. Ici encore, dans un domaine qui impliquait de façon si évidente les rapports hommes/femmes, la société masculine avait depuis très longtemps dicté les lois, dans presque toutes les cultures. Après des années de débat, on peut se demander si une solution humaine à l'avortement peut être trouvée au plan politique sans la pleine contribution des femmes.

Au-delà des oppositions trop simples des options pro-vie et pro-choix, des féministes sensibles aux valeurs humaines de l'Évangile savent déjà comment discerner, dans cette question qui comporte tellement d'angles², le respect de la vie chez la mère et le commencement de la vie humaine qui est en elle ; discerner aussi à quelles conditions une vie commencée sera vraiment humaine, et quelles interventions sociales peuvent ou ne peuvent pas compenser les carences concrètes que sont l'absence du père, le manque de santé ou des moyens de survie économique.

À ces champs parsemés de mines, on pourrait en ajouter d'autres : la féminisation de la pauvreté, la discrimination plus ou moins subtile dans l'emploi, l'analphabétisme et l'exploitation du tourisme sexuel surtout dans le tiers monde... On ne ferait somme toute que découvrir l'extension du champ de conscience des mouvements de femmes et l'immense projet de justice qu'ils se sont donné.

Convergences et divergences

Le projet de libération des femmes et le projet de libération de Jésus se croisent ici. Non pas qu'on veuille tout récupérer ; mais dans une perspective d'inculturation de la foi, il s'agit plutôt de reconnaître dans le mouvement féministe les « semina Verbi », ces pierres d'attente de la Parole libératrice. Reconnaître, c'est-à-dire savoir emprunter les détours d'un processus de conscientisation, pour se laisser habiter par l'indignation à la vue des victimes de l'injustice et de l'oppression. Puis se mettre en marche en solidarité avec cette soif de justice et de reconstruction du monde sur d'autres bases. Enfin, laisser humblement la puissance rénovatrice de l'Esprit envahir le monde et l'histoire... par « celles » qu'on ne s'attendait peut-être pas de rencontrer sur les chemins de la libération.

Si rien de ce qui est rattaché à un projet de libération n'est étranger à l'Évangile, la rencontre du christianisme et du féminisme semble promise à une vaste fécondité. Mais avec d'énormes obstacles à surmonter, à partir des racines les plus profondes. La distance est radicale, avec toutes les consé-

avec des femmes de tous horizons dans le but d'« écouter » les femmes exprimer les multiples facettes de la question de l'avortement. « Listening is also an important part of any teaching process : the church's need to listen is no exception. » (*National Catholic Reporter*, June 1, 1990, p. 24.)

quences qui en découlent, comme l'explique Maria Riley dans un volume au titre percutant, *Transforming Feminism*³ : « La clef d'une révision féministe de l'enseignement social de l'Église réside dans la redéfinition du concept dualiste de nature, qui détermine la conception que l'Église se fait de la dignité de la personne humaine. En cherchant à établir une différence entre l'homme et la femme, on a créé un dilemme entre la nature humaine – entendue comme *nature de l'homme*

– et la nature *propre* de la femme. Le féminisme rejette cette dualité, en montrant qu'on a eu recours au concept de la nature *propre* de la femme pour maintenir les femmes en position de subordination dans toutes les structures sociales. En fondant l'anthropologie théologique sur la signification de l'humain, le féminisme mise sur la catégorie fondamentale de personne, et non pas sur les rôles propres à l'homme et à la femme. Le sexe est une catégorie secondaire. »

On le voit, l'analyse féministe s'est engagée dans le chemin ardu, mais combien déterminant, de l'herméneutique. Les femmes spécialisées en linguistique, en théologie et en Écriture sainte se trouvent confrontées à un édifice intellectuel qui s'est construit sans leur apport, et ce depuis vingt siècles. C'est particulièrement évident lorsqu'on aborde la question cruciale et controversée de l'ordination des femmes. Des théologiens de diverses Églises le reconnaissent, tel Hervé Legrand, catholique français, et l'archevêque luthérien de Finlande, John Vikstrom. Dressant le bilan des conversations qui ont eu lieu entre ces deux Églises, ils écrivent⁴ :

« Latérale peut-être dans le dialogue sur le ministère en tant que tel, la question de l'ordination des femmes représente, en revanche, un questionnement très sérieux pour notre dialogue théologique, parce qu'elle dévoile nécessairement l'herméneutique que nous y mettons en oeuvre. En effet, *volens volens*, en optant sur cette question on opte aussi sur le statut de la Tradition, sur l'articulation entre création et eschatologie, entre christologie et pneumatologie, entre Église locale et Église universelle ; on prend également une position sur la mariologie, sur les rapports hommes/femmes et sur l'historicité du christianisme. »

À voir le chemin parcouru dans le dialogue entre le mouvement des femmes et l'Église au Québec et en Amérique du Nord, on peut imaginer que la culture nord-américaine est, plus qu'on ne serait porté à le penser, imprégnée de l'idéal évangélique de rapports mutuels dans l'égalité de la filiation divine. Mais la « visitation » de l'édifice intellectuel qui a porté la transmission du message évangélique à travers l'histoire sera une oeuvre de longue haleine. Patience d'une Église qui sait que tout le langage sur Dieu et son Royaume est en cause dans cette entreprise. Patience des femmes qui portent la conviction d'une découverte spirituelle fondamentale pour l'avenir de la foi. ■

CONCILIUM



Cahier 227 - février 1990

COLLOQUE INTERNATIONAL DE THÉOLOGIE

9 - 14 septembre 1990

Université de Louvain

AU SEUIL
DU TROISIÈME MILLÉNAIRE

En continuité avec Vatican II

Cahier 228 - avril 1990

L'ÉTHIQUE DES GRANDES RELIGIONS
ET LES DROITS DE L'HOMME

Ce cahier montre que les différentes religions ont davantage pris conscience du problème des droits de l'homme. En revanche, la tâche ne fait que commencer en ce qui concerne une éthique fondamentale commune aux religions. *Éditorial.*

Cahier 229 - juin 1990

DEMANDER ET RENDRE GRÂCE

La prière n'est pas seulement une manifestation de l'être de l'homme ; elle est acte de foi et reflet de l'être de Dieu. Elle est reconnaissance de la nécessité et de l'indignité humaine, confession de foi et expression de confiance en Dieu. *Éditorial.*

Cahier 230 - août 1990

LA COLLÉGIALITÉ À L'ÉPREUVE

Théorie. État de la question — *Structures.* Développements postconciliaires — *Pratique.* Histoire de quelques cas.

Cahier 231 - octobre 1990

FACE À L'ÉCHEC

Cahier 232 - décembre 1990

LA VOIX DES VICTIMES

Abonnement France 240 F (TTC) - Étranger 315 FF - Le cahier 67 FF

BEAUCHESNE

72, rue des Saints-Pères - 75007 PARIS

Tél. : 45 48 80 28 - Fax : 42 22 59 79

CCP Paris 39-29 B

3. Riley, M., *Transforming Feminism*, Center of Concern, Washington, DC, and Sheed & Ward (Service of National Catholic Reporter Publishing), Kansas City, 1989, 112 p.
4. Legrand, H. et Vikstrom, J., « L'admission des femmes à l'ordination », dans Commission internationale catholique-luthérienne, *Face à l'unité - Tous les textes officiels, 1972-1985*, Paris, Cerf, 1986, p. 243-270.

Un Plan vert envahissant ?

Le ministère fédéral de l'Environnement a lancé, au printemps 1990, une initiative intitulée « Le Plan vert, un défi national ». Le Plan vert vise à « faire du Canada, d'ici l'an 2000, le pays industrialisé qui aura le meilleur rapport avec l'environnement ». Après avoir fait un certain nombre de déclarations d'intention assez généreuses, le ministre d'alors, Lucien Bouchard, a décidé d'entreprendre une consultation à travers tout le Canada, dont une session eut lieu à Québec, les 1er et 2 juin, et l'autre à Montréal, les 13 et 14 juin.

Le Plan vert. Pour préparer sa consultation, Environnement-Canada a diffusé un document d'une soixantaine de pages (8,5 X 11), imprimé sur papier recyclé : *L'environnement à l'heure de la concertation. Le Plan vert, un défi national*. L'introduction du ministre insiste sur le développement en lien avec l'environnement. Une préface (p. 1-2) insiste ensuite sur le développement durable et affirme : « Le gouvernement veut, en premier lieu, modifier la façon dont nous prenons, à tous les niveaux, des décisions qui touchent l'environnement » (p. 1).

Le chapitre 1 (p. 3-6) présente le défi au plan planétaire et la perspective canadienne. L'absence de références empêche de vérifier la validité de certaines affirmations. Le document cherche à établir la problématique, souligne les efforts accomplis à divers niveaux et émet une opinion : « ne nous leurrions pas. Nous aurons des choix difficiles à faire » (p. 6). Le texte anglais dit « Canadians », plutôt que « nous ».

Le chapitre 2 aborde le processus décisionnel (p. 7-14) : les facteurs de décision (science, information, enseignement, législation et réglementation, leviers économiques) ; le processus de décision (évaluation environnementale et décisions des gouvernements comme entrepreneurs) et le partenariat.

Le chapitre 3 sur l'action gouvernementale est plus élaboré (p. 15-28). C'est un chapitre fourre-tout. D'abord les substances toxiques sur lesquelles le gouvernement déclare son intention d'établir des normes nationales. La gestion des déchets surtout dangereux. Les catastrophes environnementales avec même une allusion au rôle de l'Armée. Ensuite le réchauffement de la planète et le contrôle des gaz à effet de serre, l'amincissement de la

couche d'ozone et les CFC, les pluies acides, l'eau (avec l'annonce d'une loi sur l'eau potable). Vient ensuite une section sur la durabilité des ressources renouvelables : agriculture, forêt, pêche. Ensuite viennent les parcs et lieux historiques « nationaux », puis la faune. Et enfin la protection du milieu arctique.

Quelques observations. Conçu pour la consultation, le document pose sans cesse des questions très globales sur les actions que le gouvernement peut entreprendre. Le tout ressemble à une liste d'emplettes, encourageant les réponses positives.

Un certain nombre d'intervenants ont dénoncé la consultation : c'est plutôt le temps de décider que de consulter à nouveau. La consultation peut servir de prétexte à ne rien faire. On a surtout déploré que le fédéral n'ait pas plutôt déposé le document d'appui que le ministre avait remis au cabinet pour fonder ses orientations.

Personnellement, j'ai été frappé surtout par les pré-supposés inconscients, le caractère quasi subliminal du document. Le gouvernement dont il est fait question est toujours le fédéral. Il n'y a aucun exposé politique de fond sur ce que serait une approche fédéraliste de l'environnement, incluant des juridictions d'abord provinciales et une juridiction fédérale. Il y a quelques allusions aux provinces et même l'affirmation d'une volonté de respecter le cadre en place (p. 10 et 13), mais la problématique est constamment et radicalement fédéraliste, centralisatrice. Aucune perspective dans le sens de « penser globalement, agir localement ». La perspective est celle de gens qui ont la mainmise sur la totalité.

On peut s'attendre que les participants à ces rencontres, en majorité intéressés à protéger l'environnement d'abord et souhaitant surtout des actions énergiques, avalisent innocemment les perspectives centralisatrices de la consultation. Le glissement se fait du Québec vers le fédéral dans le secteur où les attentes politiques sont les plus élevées.

Paradoxalement personne ne semble capable d'élaborer une pensée politique claire et décentralisée en environnement. Nous glissons vers un modèle unique où le fédéral dictera la loi.

André Beauchamp

« HABITER MONTRÉAL » : VERSION FISCALE OU SOCIALE ?

par Jacques Léveillé

UQAM, Groupe de recherche et d'analyse interdisciplinaire en gestion de l'environnement (GRAIGE)

On trouve la question du logement au centre des préoccupations des villes dont la croissance urbaine et le développement économique sont comparables à ceux de Montréal. La question n'est pas simple. Il s'agit à la fois de restaurer le parc résidentiel ancien et de créer de nouveaux espaces d'habitation, alors que la conjoncture économique est particulièrement contraignante pour ces anciennes villes industrielles en voie de compléter leur transition vers le statut de villes tertiaires. Quadrature du cercle. Dilemme. Tensions irréconciliables. Les solutions ne sont pas évidentes. À moins, bien sûr, d'abandonner son sort aux manipulations invisibles des forces économiques ou idéologiques.

Au royaume des aveugles

La transformation de Montréal ne s'est pas faite en un jour. Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la population, l'industrie et bientôt le commerce ont commencé à quitter les quartiers de la ville traditionnelle pour se répandre dans l'agglomération. Progressivement, les classes moyennes ont peuplé les nouvelles banlieues-dortoir et ont trouvé, dans les centres d'achat, des lieux de consommation adaptés à la croissance de leur niveau de vie. Par contre, les populations moins fortunées, ou moins mobiles, n'avaient pas d'autres choix que de rester en ville.

Cette répartition des populations aurait pu être « vivable » si les activités économiques générées par la montée du secteur tertiaire au centre-ville, montée qui profite plus aux classes moyennes, avaient été accompagnées du maintien, ou mieux, de la progression des activités associées à l'industrie. Tel ne fut pas le cas, ni à Montréal, ni dans la majorité des villes comparables à Montréal. Que faire alors ?

La solution adoptée par le régime Drapeau, de 1960 à 1978, fut de laisser filer le train industriel en prétextant qu'il s'agissait, de toute façon, d'une tendance inéluctable. En contrepartie, le régime déroulait le tapis rouge pour que s'accomplisse le destin tertiaire, tout aussi inévitable, de Montréal. Avec de telles prédispositions, toute politique d'habitation susceptible de favoriser le maintien des anciennes populations industrielles dans ses quartiers d'appartenance apparaissait comme un contresens. On estimait, en effet, qu'il n'était pas dans l'intérêt du gouvernement municipal de guider la main invisible de l'économie dans son oeuvre de redistribution des populations montréalaises déclassées par le passage de la ville industrielle à la ville tertiaire. En conséquence, les « joyaux » laissés par le régime

Drapeau ne se retrouvent pas du côté de l'habitation. Et surtout pas du côté de l'habitation sociale.

Au service de l'économie et de la fiscalité

De retour au pouvoir en novembre 1978, le Parti civique du maire Drapeau est désormais guidé, dans ses décisions au conseil municipal, par le président du comité exécutif, Yvon Lamarre. Les « grandes festivités » de 1967 et de 1976 sont bien finies. La « visite » est repartie. Reste le remisage des guirlandes et des nappes en dentelle. Reste surtout le ménage à faire dans toutes ces pièces sombres que l'on s'est efforcé d'oublier en les camouflant derrière des paravents plus ou moins ajourés.

Au lieu de se laisser bercer par l'illusion de la *star*-métropole dont la vocation serait de briller sur toutes les scènes du monde, Yvon Lamarre et son équipe prennent conscience que la ville perd de plus en plus de terrain dans son système solaire métropolitain immédiat. En particulier au plan de la démographie. Ainsi naissent une série de programmes visant à rendre « la vie en ville » plus agréable et surtout plus compétitive par rapport aux villes de banlieue. L'objectif est évidemment de faire revenir, ou plus modestement de retenir, les classes moyennes à Montréal. On compte sur elles pour rehausser l'animation des quartiers, pour faire croître le chiffre d'affaires des commerces et pour augmenter le nombre des contribuables associés au financement des services et infrastructures fournis par la ville.

Les objectifs de cette version « fiscale » de la politique d'habitation ne sont donc pas difficiles à cerner. La mesure de son succès réel est, par contre, beaucoup plus complexe. Sans chercher à scruter les contours de cette complexité, comment ne pas être sensible à l'argument voulant que la ville de Montréal eût connu une hémorragie encore plus sérieuse de sa classe moyenne n'eût été l'*Opération 20 000 logements* et les programmes de revitalisation des quartiers anciens entre 1978 et 1986 ? Comment, par ailleurs, ne pas porter une attention tout aussi sensible à cette idée que les populations montréalaises les moins fortunées furent encore une fois oubliées à cause de ce « préjugé favorable » à l'endroit des classes moyennes ?

Version « fiscale » et version « sociale » de la politique d'habitation n'ont pas, sous le régime du Parti civique, fait bon ménage. La volonté de faire progresser les deux termes de l'équation au même rythme, et avec des moyens comparables, n'existait pas. Comment se présente la situation depuis que le RCM dispose des leviers du pouvoir à Montréal ?



Paul Hamel

L'oreille attentive du RCM

Sans constituer sa seule raison d'être, la question du logement a toujours été placée au sommet des priorités d'action du RCM. Aussi, les individus et les groupes qui avaient contribué à le hisser au pouvoir s'attendaient à des décisions rapides et substantielles pour améliorer les conditions de logement des Montréalaises et des Montréalais.

Quelques décisions ponctuelles furent prises avec célérité dans les mois qui ont suivi l'élection de novembre 1986. Quelques programmes, dont celui de l'*Opération 20 000 logements*, recevaient des injections d'adrénaline « sociale ». Moins médiatique, mais tout aussi important, un nouvel état d'esprit s'infiltrait dans divers modules administratifs responsables de la gestion des programmes en habitation à Montréal. Les groupes communautaires trouvaient désormais, auprès d'une partie du personnel administratif, une oreille attentive, sinon sympathique. De son côté, le personnel politique invitait l'ensemble des intervenants en habitation à une série de forums de discussion, de consultation et de concertation. Le vent avait tourné. Par contre, les réalisations plus substantielles et plus conséquentes se faisaient attendre.

Conformément à la manière désormais « classique » de l'administration-RCM, la définition de la politique d'habitation fut inscrite dans le processus de consultation publique. Pour ceux et celles qui croyaient que le RCM avait eu tout le temps de figoler ce dossier-fétiche dans l'opposition, le processus put paraître très long. En réalité, il n'est pas terminé au moment de rédiger ces notes. Il se terminera lorsque le conseil municipal adoptera le rapport que le comité exécutif aura rédigé à la lumière des recommandations de la commission permanente ayant recueilli les avis des intervenants.

La rédaction finale de la politique d'habitation n'est donc pas disponible. Par contre, la trame de fond de cette politique est connue. Elle ne risque pas d'être modifiée de façon notable par le comité exécutif. Ce dernier a d'ailleurs annoncé ses couleurs dans un rapport préliminaire au conseil en novembre 1989.

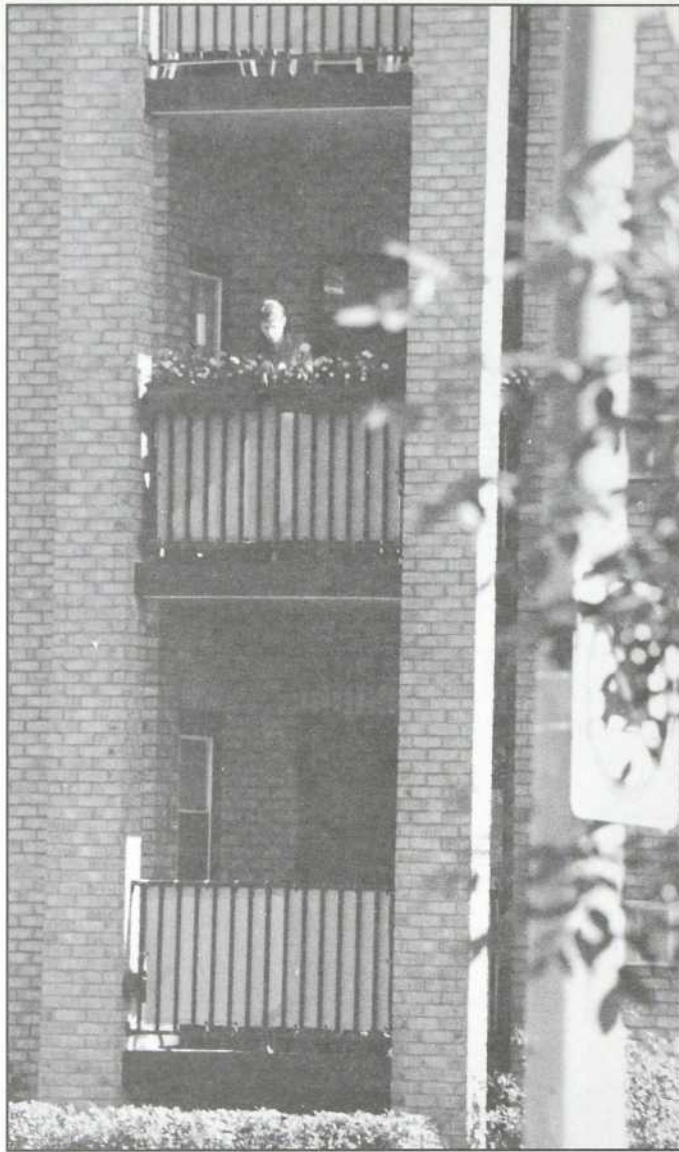
Un difficile équilibre

Que retenir de l'ensemble des débats et prises de position ayant marqué les étapes du processus de définition de la politique d'habitation de la ville de Montréal, telle qu'initée, reformulée et, éventuellement, mise en oeuvre par l'administration du RCM ?

– Dès la première étape du processus, le document *Habiter Montréal* donne le ton. Signé par le responsable du dossier au sein du comité exécutif, cet énoncé de politique procède à une analyse non complaisante de la situation du logement à Montréal, expose clairement les objectifs d'intervention et lance un appel pressant aux partenaires privés, communautaires et gouvernementaux, en vue d'épauler la ville dans la mise en oeuvre des mesures prévues et à venir.

– L'analyse consignée dans le document aurait amplement justifié des prises de positions et des engagements exclusivement centrés sur l'habitation sociale. Tel ne fut pas le cas. En plaçant l'accession à la propriété au premier rang des cinq stratégies d'intervention, les concepteurs de l'énoncé avaient, semble-t-il, résolu de jouer de pédagogie avec les futurs intervenants. En particulier auprès de ceux et celles qui s'attendaient à ce que la politique d'habitation du RCM soit la copie conforme d'une politique d'habitation sociale.

– Les plus sévères critiques du projet dénoncèrent les références explicites et insistantes aux dimensions « fiscales » de la future politique d'habitation. Pour certains, il s'agissait d'une trahison des orientations progressistes du RCM. Ceux-ci ajoutaient parfois qu'il n'entraînait pas dans la logique d'une administration comme celle du RCM de prévoir, et encore moins de mettre en oeuvre, des mesures visant à appuyer les contribuables ayant les moyens d'accéder à la propriété. D'autres insistaient plutôt sur le renversement des priorités qu'ils lisaient dans l'énoncé ou qu'ils décodèrent dans les déclarations faites par des personnages influents du RCM, en marque de la consultation publique. Les revendications formulées par ces personnes se retrouvent dans le rapport de la commission perma-



Paul Hamel

nente et ont été reprises par le comité exécutif dans son rapport préliminaire (programme plus ambitieux de construction de logements sociaux, retrait de la mesure sur la conversion en condominiums, meilleur encadrement des programmes de restauration des logements).

– L'invitation faite aux organismes communautaires de se transformer en partenaires « institutionnels » de la ville dans ses efforts pour améliorer les conditions de logement a été bien reçue. Cette adhésion est plus difficile à repérer du côté des intervenants privés. Ceci ne signifie toutefois pas qu'elle soit refusée.

– Le processus public de consultation ne suscite généralement pas la participation des personnes ou des groupes qui adhèrent aux principes et aux mesures contenus dans les énoncés de politique. Pour leur part, les personnes et les groupes qui savent être classés « à la droite » des courants dominants hésitent à s'impliquer dans le processus. Aussi, très peu d'intervenants ont insisté pour que les dimensions « fiscales » de l'énoncé de politique soient plus développées au plan de l'analyse et au plan des mesures à mettre en oeuvre.

L'observation des chantiers de construction dira si le silence des entrepreneurs privés est une adhésion discrète ou une indifférence active à la politique proposée.

Élargir le cercle de la solidarité

Au terme de l'exercice de consultation sur la politique d'habitation, toutes les personnes qui se sont prêtées au jeu, de près ou de loin, sont en mesure de porter un nouveau regard sur l'évolution qui s'est opérée dans l'analyse des problèmes et des solutions en habitation à Montréal. Certes, les dimensions « sociales » de ces problèmes sont toujours aussi dramatiques. D'autant plus que les bailleurs de fonds fédéraux et provinciaux fuient de plus en plus leurs responsabilités à cet égard. Et que les appels à la solidarité communautaire ne sauraient, même avec un support substantiel de l'administration municipale montréalaise, combler tous les vides législatifs et financiers. Aussi, la grande majorité des intervenants semble désormais convaincue qu'il faut, de toute nécessité, élargir le cercle de la solidarité. Cette nouvelle attitude constitue, sans conteste, un des principaux résultats de l'exercice de consultation publique sur l'habitation à Montréal.

De quoi sera faite cette solidarité ? S'agira-t-il d'une simple solidarité « fiscale » ? Est-il permis de croire que les apports fiscaux qui sont recherchés du côté de la classe moyenne à travers la politique d'habitation ne soient pas que des apports fiscaux ? Est-ce que le concept de mixité sociale peut s'inscrire de façon harmonieuse et équitable dans l'espace urbain montréalais ? En tout état de cause, avons-nous le choix de procéder autrement ?

Les données ne manquent pas pour décrire la progression de la pauvreté à Montréal. D'autres données tout aussi fiables soulignent la faiblesse d'attraction des investissements résidentiels à Montréal, sauf dans certains quartiers périphériques. L'ensemble de ces données contribuent à dessiner un cercle vicieux qui risque de devenir infernal. À moins de trouver des moyens efficaces pour rééquilibrer la présence des groupes socio-économiques dans les divers quartiers montréalais. Ces moyens n'excluent pas l'accueil d'investissements immobiliers à vocation essentiellement « fiscale », dans la mesure où les profits que la ville en retire sont mis au service des orientations prioritaires de la politique. Au-delà de ces acceptations « alimentaires », il importe surtout de concevoir des stratégies imaginatives pour convaincre les ménages de classe moyenne de demeurer ou de venir s'établir « en ville ».

Qu'il soit envisagé sous l'angle de la gestion des infrastructures municipales, de la diversité des services publics et privés ou de l'aménagement des rapports entre groupes ethniques, tout l'équilibre urbain repose sur la réussite de ces stratégies. C'est l'effort qu'il faut consentir pour lutter efficacement et durablement contre la menace de « ville entretenue » que l'on peut

évoquer, tout en étant incapable d'identifier quels seront ces entreteneurs. Les entreteneurs traditionnels ne cessent de nous signifier de ne plus compter sur eux. Il ne sera pas facile de les remplacer. Par contre, si nous y parvenons, l'ensemble de la communauté montréalaise ne s'en portera que mieux. ■

Juin 1990

LE DÉGEL DES FRAIS DE SCOLARITÉ

par Pierre Dandurand

Département de sociologie, Université de Montréal

Si le Québec a fait un pas considérable dans l'accessibilité et la démocratisation de l'enseignement supérieur depuis les années 1960, le rattrapage scolaire n'a pas été également le fait de tous les groupes sociaux. La participation des enfants des classes populaires (ouvriers et employés) n'a pas augmenté de façon significative depuis la réforme. L'espérance d'accès à l'enseignement supérieur des jeunes francophones est encore deux fois moindre que celle des jeunes anglophones. Les femmes, malgré un rattrapage remarquable, demeurent sous-représentées aux 2e et 3e cycles et dans certaines disciplines.

Dans ces circonstances, on comprend l'importance du débat qui a suivi, l'hiver dernier, le virage dans les politiques gouvernementales d'accessibilité à l'enseignement supérieur. Ce virage menace des acquis et un projet de société. Il affecte dans leurs intérêts plusieurs groupes sociaux diversement positionnés.

Malgré cela, il n'est pas certain qu'on ait toujours bien compris toute l'ampleur des conséquences d'un dégel des frais de scolarité, qui entraîne à court terme une augmentation de 130 % de ces dépenses dans le budget étudiant. Cette réorientation des politiques gouvernementales, qui constitue indéniablement un pas vers la privatisation de l'enseignement supérieur, aura plusieurs impacts prévisibles. Outre l'accentuation des inégalités d'accès à l'enseignement universitaire, on peut prévoir le renforcement de deux tendances actuelles : d'une part, le gonflement des sciences appliquées au détriment des disciplines plus fondamentales ; d'autre part, le recours plus intensif des étudiants et étudiantes au travail salarié, qui mine déjà la qualité de la formation reçue.

Adieu l'égalité d'accès

Cet aspect de la question a été longuement débattu l'hiver dernier. Il nous suffira d'en rappeler un paramètre de base. Les

1. Marion Porter, Gilles Jasmin, *A Profile of Post-secondary Students in Canada*, Ottawa, Department of Secretary State, 1987.
2. Bureau de la statistique du Québec, *Enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire, 1986*, Québec, Bureau de la statistique, 1986.

dettes des étudiants québécois vont augmenter : ceci est écrit en noir sur blanc. Quand on dit vouloir se mettre au diapason des autres provinces, c'est aussi cet ajustement que cela signifie. Les résultats d'enquêtes nationales sont là pour le prouver¹. Pour les jeunes des classes moyennes à revenus élevés, il n'y a pas de problème. Il en va autrement des étudiants et étudiantes de milieux plus modestes (50 % de la population étudiante)² qui, eux, devront envisager de se retrouver en fin d'études avec une dette plus lourde, en même temps qu'ils auront fort probablement moins de chance de s'intégrer avantageusement au marché du travail. Bien sûr, peut intervenir ici l'effet correcteur du programme des prêts et bourses. Mais, dans la présente réforme, c'est encore le volume des prêts qui augmente plus que celui des bourses et, dans son ensemble, la

On pourra peut-être mieux voir, suite à son application, l'ampleur de l'impact du dégel des frais de scolarité à cet égard. Cependant, il est déjà bien prévisible que cette nouvelle politique puisse avoir un effet désincitatif auprès des jeunes dont les projets d'études sont plus fragiles, soit les jeunes de milieux populaires, les jeunes francophones et les jeunes en provenance des populations d'immigration récente.

Une dérive vers les sciences appliquées

Depuis dix ou quinze ans, les conditions de vie des étudiants universitaires se sont détériorées. La proportion des étudiants du postsecondaire qui ont contracté des dettes est passée, au Québec, de 30 % en 1974-75, à 44 % en 1983-84. Toujours en 1983-84, plus de 60 % de ceux qui terminaient un baccalauréat ou un diplôme de 2e cycle avaient des dettes.

On comprend facilement que le dégel des frais de scolarité ne fait qu'approfondir ce mouvement de détérioration. Il est fort probable qu'une des conséquences de cette situation aggravée sera d'éloigner davantage une partie des étudiants des champs disciplinaires qui ne garantissent pas, à la sortie, une intégration rapide, stable et « payante » au marché des professions.

La FAECUM³ avait commandé, en 1986, un sondage où on posait précisément aux étudiants la question de ce qu'ils feraient, advenant une augmentation des frais de scolarité : 14 % avaient alors répondu qu'ils abandonneraient. Il est clair qu'on ne peut transposer telles quelles ces réponses en des comportements réels. Elles ne sont qu'indicatrices, mais elles ne manquent pas d'être très révélatrices à notre avis : entre 15 % et 20 % des étudiants dans les sciences humaines, les lettres et l'éducation abandonneraient leurs études, 10 % dans le secteur des sciences et moins de 7 % en sciences appliquées, en administration et en santé.

L'effet d'une croissance de 130 % des frais de scolarité va, selon toute vraisemblance, toucher de façon significative des secteurs de formation fondamentale, comme les sciences et les sciences sociales et humaines. Et cela au profit des secteurs les plus appliqués, qui sont par ailleurs en pleine expansion. Notons par exemple que les sciences administratives sont devenues, au cours des années 1980, le premier domaine de diplomation des universités francophones.

Pour aller au-delà d'un utilitarisme primaire, il nous semble important qu'à travers le système universitaire on puisse garantir une large ouverture aux différentes disciplines et un équilibre dans leur développement. En particulier, il faut assurer le plus de vitalité possible aux disciplines qui introduisent à la recherche fondamentale, véritable fer de lance dans l'évolution des sociétés contemporaines et facteur névralgique dans la compétition internationale.

Primo, le travail ; l'étude en second

Un autre impact du dégel des frais de scolarité sera vraisemblablement le développement d'une situation où les étudiants et étudiantes universitaires seront engagés, en parallèle à leurs études, dans des emplois à temps partiel. Non seulement les étudiants sont-ils de plus en plus fréquemment endettés, mais aussi la proportion de ceux qui travaillent durant l'année académique a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie. Si, en 1978, 33 % des étudiants universitaires cumulaient travail et études, selon le bureau de la statistique du Québec, ce pourcentage est passé à 67 % en 1986.

Cette augmentation considérable a des conséquences académiques majeures dont peuvent témoigner facilement les professeurs. En général, il n'y a pas de miracle : quand une plus grande part d'énergie est consacrée à un emploi, les études en reçoivent une moindre part, ce qui entraîne une baisse dans la qualité de la formation reçue.

Encore une fois, on voit mal comment le dégel des frais de scolarité, même accompagné d'une refonte du programme des prêts-bourses, pourrait améliorer les choses : on hausse de façon importante le coût de la scolarité, sans que par ailleurs un autre paramètre majeur de la situation des étudiants n'ait changé favorablement, soit le marché du travail qui les attend à la fin de leurs études.

Il faut bien voir que l'amélioration de la formation, que l'on prétend atteindre grâce aux ressources financières générées par l'augmentation des frais de scolarité, n'aura pas tout l'effet escompté. Par exemple, l'UQAM et l'Université de Montréal annoncent que l'argent nouveau, produit de la montée des frais de scolarité, sera consacré à l'engagement de professeurs, en

vue d'améliorer la qualité de la formation des étudiants. Encore faudra-t-il que ces étudiants trouvent le temps d'assister aux cours et de faire leurs travaux académiques. Ce problème a déjà été soulevé⁴. Il est important. Ce n'est pas uniquement une question de gros sous. À la limite, c'est le sens des études universitaires qui est ici posé.

Vers une alternative

Le dégel des frais de scolarité aura donc des impacts significatifs sur les orientations, la marche de notre système universitaire et, par conséquent, sur le rôle qu'il joue dans la société québécoise.

Plusieurs ont invoqué, pour justifier précisément ce dégel des frais de scolarité, que le financement de l'enseignement supérieur était inéquitable : il servait surtout les classes moyennes et supérieures, alors que son fonctionnement était financé par la collectivité. Avec une fiscalité partiellement régressive, les plus pauvres payaient ainsi plus pour un service qu'ils utilisaient moins. Il fallait donc mettre davantage à contribution ceux qui en étaient les principaux utilisateurs, et c'est cela que devait réaliser l'augmentation des frais de scolarité.

Il existe une mesure alternative qui nous semble plus juste, qui n'a pas les mêmes « effets secondaires » et qui semble rallier un nombre grandissant de groupes et de personnes. Elle consiste en un recours à la fiscalité, c'est-à-dire à une taxe sur la formation universitaire. Cette taxe, proportionnelle aux revenus, s'appliquerait à l'ensemble des diplômés universitaires et aux entreprises qui utilisent cette main-d'oeuvre hautement qualifiée. Une telle procédure demanderait à être rendue bien visible pour éviter qu'à la manière des compromis sociaux des dernières décennies, elle ne se présente encore une fois sous la forme d'une solidarité ou d'un partage social masqué, c'est-à-dire fondu dans un prélèvement fiscal indifférencié.

Par cette voie, les principaux bénéficiaires des investissements collectifs dans l'enseignement universitaire seraient amenés à contribuer à la formation de générations suivantes, sans que soient placés sous une pression économique supplémentaire les étudiants les plus démunis, sans que soit infléchi le choix des disciplines et sans qu'augmentent, chez les étudiants universitaires, les investissements d'énergie dans un travail rémunéré durant l'année académique.

Le dégel des frais de scolarité joue sur un système universitaire à équilibre précaire et sur un système universitaire qui constitue un des axes parmi les plus importants du développement de la collectivité québécoise. De plus, il faut bien voir que cette politique risque de « coincer » encore davantage toute une fraction de la jeunesse, déjà prise entre des exigences de scolarisation de plus en plus élevées et un marché du travail qui, pour beaucoup d'entre eux, demeure très peu accueillant. D'où l'importance des choix à faire, et pour eux et pour nous.

Il n'est pas trop tard pour y repenser. Surtout que le ministre Claude Ryan a déjà laissé entendre qu'il était ouvert à des aménagements. ■

3. Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal.
4. Voir l'analyse du Groupe de recherche sur les affaires publiques (GRAP) dans *Le Devoir*, les 27 et 28 février 1990.

Lectures

Denis Duclos : *La peur et le savoir* □ Jean-François
Lisée : *Dans l'oeil de l'aigle* □ Diane-Gabrielle
Tremblay : *Économie du travail* □ Coll. : *L'éducation 25
ans plus tard* □ Umberto Eco : *Le pendule de Foucault*

La peur et le savoir

Science et technologie nous rendent plus intelligible la complexité du monde. À ce titre, si elles révèlent des dangers « naturels » ignorés, elles nous aident grandement à vaincre certains périls traditionnels et leur cortège de peurs. Pourtant l'application même de la science fait surgir de nouveaux risques. Pensions-nous que la science bannirait la peur ? Voici que des peurs nouvelles surgissent, au sein de la science elle-même. Les sociétés contemporaines sont peut-être « moins sûres dans le long terme que les sociétés traditionnelles » (p. 10). Le risque et la peur nous accompagneront toujours.

Pour l'auteur, Denis Duclos, la manière d'assumer la peur et de la surmonter ne repose pas sur le seul recours à la science (plus de science moins d'ignorance), mais sur la réconciliation entre la science et l'éthique. Tout au long de son livre, Duclos insistera sur la présence ignorée d'une éthique au sein de la science : « l'objectivité d'un pur risque, ou d'une pure sécurité, n'existe tout simplement pas » (p. 10).

En dépassant la rupture entre la science et l'éthique, « nous courons beaucoup moins les risques d'une confrontation globale (catastrophique) entre folie et raison que si nous cherchons désespérément à opposer gestionnaires du risque s'autorisant de l'infailibilité scientifique, et public supposé émotif et incompetent » (p. 17).

Le chapitre 2 — La société de l'inquiétude — met en exergue le fait que le pouvoir est le premier objet visé et que pour cela « les spécialistes du risque » semblent « préférer des dangers accrus à l'effort de partager leur réflexion » (p. 39). « Le marché des risques forme en même temps un *establishment* qui tend à exclure ceux qui n'en partagent pas les arcanes et aussi une famille de gens qui se retrouvent de colloque en colloque, et dont la connivence est d'autant plus forte qu'ils s'y opposent entre eux avec plus de vigueur » (p. 41).

L'auteur s'attarde ensuite à démontrer que non seulement la société résiste au danger, mais qu'elle le fabrique, qu'elle l'invente en fonction des structures sociales à préserver (cf. p. 43). Dans la société technologique, nous pensons

avoir accès à la sécurité en objectivant le monde et en construisant notre savoir dans des catégories rationnelles étanches. Ce savoir devrait chasser la peur. Mais la multiplicité des savoirs et le morcellement des rationalités engendrent également des perceptions diversifiées du risque et de son traitement. D'où le retour de l'inquiétude.

Dans le reste de son travail, l'auteur s'attardera donc sur la conduite des acteurs : les scientifiques (chap. 3 et 4), les ingénieurs (chap. 5), les administrateurs (chap. 6), les patrons et les syndicats (chap. 7), les médias (chap. 8). Deux autres chapitres et une conclusion essaieront de fixer les enjeux démocratiques et d'esquisser une science du risque.

Le chapitre sur les administrateurs porte moins sur les administrateurs au sens entrepreneurial que sur les secteurs étatiques de contrôle et de régulation en environnement. Analysant le rôle des États, l'auteur compare la France et les États-Unis, puis termine son chapitre sur les pollutions transfrontières. Il estime bien meilleures les structures américaines, notamment l'Environnement Protection Agency (EPA) :

« l'idée qu'en régime libéral l'administration ménagerait automatiquement les grands pollueurs se révèle relativement fautive dans le cas américain, alors que le régime étatique à la française (...) est au contraire fondé sur le compromis permanent avec l'industriel » (p. 158). Sur les problèmes de pollutions transfrontières, notamment les pluies acides, l'auteur insiste sur la perversion des argumentations, les questions écologiques servant de prétexte à des enjeux de pouvoir.

À propos des médias (chap. 8), la démarche de l'auteur est principalement critique. Il montre une triple lacune des médias dans leur capacité d'informer sur le risque. D'abord, les limites de l'objectivité journalistique, non seulement à cause de la subjectivité radicale de tout observateur, mais surtout parce que, dans leur facture même, les médias racontent une histoire. Il y a ensuite une propension à cacher les risques du conflit. « Le média apparaît ainsi, paradoxalement, à la fois comme nourri de sa propre logique de fabricant d'événements et de calendriers, et plutôt vide d'intentions investigatrices propres : par ce manque de curiosité, il signale plus largement que nos sociétés ne disposent guère d'acteurs ayant intérêt à l'analyse des aspects inconscients, censurés, du danger des processus technologiques » (p. 205). Enfin, le média se fait plus incompétent qu'il ne l'est : « il tend à sous-utiliser son propre potentiel d'investigation, de vérification des connaissances techniques, ou de mémorisation des évolutions techniques. Se révèle ainsi une des causes de la propension à l'amnésie » (p. 213).

Le chapitre 9 dresse un bilan du mouvement écologiste. L'auteur insiste surtout sur l'affaiblissement de la mouvance écologiste depuis les années 80, attribuable selon lui au recul, principalement aux USA mais aussi en France et en Allemagne, de la mobilisation civique, recul qui tient à la présence dans le mouvement écologiste « de la contradiction inhérente à la modernité, entre le désir et la libre activité de l'ego, et la nostalgie de l'autorité » (p. 229). Trois causes sont pointées : l'éroitesse de la base sociale des écologistes (une élite), l'obsession d'un recours centralisé à l'État, la nostalgie de la nature, qui alterne entre le rêve romantique et la déploration catastrophiste.

En conclusion, l'auteur revient sur ce qui constitue à ses yeux le malaise de notre culture : « une farouche séparation entre matérialité et civilité, science et éthique, une profonde réticence à saisir d'un même regard l'humain dans la tech-

nique, et la rationalité propre du moral » (p. 271).

Le livre n'est pas sans défaut. L'auteur privilégie outrageusement les USA et la France. Un excursus sur les pays socialistes, même bref, s'imposait. En dehors des études avantages-coûts, l'auteur semble peu connaître les méthodologies d'études d'impacts. Il utilise un vocabulaire qui n'est jamais inclusif. À propos de la dimension sociale, il parle des médias de manière générale, accorde peu d'importance à la disponibilité et à l'accessibilité de l'information gouvernementale et semble ignorer les mécanismes de participation publique qui sont justement, dans une société démocratique, le lieu de la négociation entre technique et éthique et le moyen d'influence des groupes mutants sur l'ensemble de la collectivité.

Malgré ces réserves minimales qui sont plutôt un appel à des compléments, j'estime que nous sommes en présence d'un livre d'une extrême intelligence, s'appuyant sur une information impressionnante. Un livre difficile à lire, exigeant, touffu, souvent abstrait, parfois répétitif. Mais pour des années, en langue française, ce sera un livre de référence. ■

André Beauchamp

Dans l'oeil de l'aigle

après l'échec du lac Meech, se repose la question de l'éventuelle indépendance du Québec et des nouvelles relations non seulement avec le Canada, mais avec les États-Unis. Question préalable : les USA permettront-ils ce qu'ils pourraient considérer comme la déstabilisation du Canada ? Le fantôme de l'« insurrection appréhendée » ne risque-t-il pas de refaire apparition et de laisser imaginer, du moins à certains de nos voisins, les pires scénarios, comme la création d'un « Cuba du Nord », francophone et anti-américain ?

Chose certaine, d'une part, les Américains s'intéressent à nous (ils ont une conception assez extensible de ce qu'ils considèrent comme leur « arrière-cour ») ; et bien des efforts ont été faits, d'autre part, surtout par le Parti québécois à l'époque du Référendum, pour s'assurer au moins de la non-ingérence américaine. Le livre de M. Lisée, *Dans l'oeil de l'aigle*, est un passionnant reportage sur ces relations Québec-USA.

Les journaux ont déjà abondamment commenté et louangé le volume, issu de

nombreuses entrevues et d'une laborieuse collection d'archives (CIA, Defense Intelligence Agency, Department of Defense, FBI, National Security Agency, State Department, U.S. Army Corps of Engineers).

L'ouvrage se lit comme un roman et abonde en détails croustillants, comme la colère de L.B. Johnson contre notre Premier ministre Pearson (qui avait osé dénoncer, en territoire américain, la guerre du Viet-Nam ; soulevant Pearson par le col de chemise, il rugit : « Vous avez pissé sur mon tapis »). Ou les dessous stratégiques, surtout anti-américains, du « Vive le Québec libre » de De Gaulle. Ou la grande naïveté de René Lévesque, qui se confessait littéralement au consul américain de Québec (« Avec une telle qualité et une telle quantité d'information, on comprend que Washington n'ait eu nul besoin d'agents de la CIA à Québec » (p.255). Ou encore, la curieuse alliance des péquistes et de l'administration Reagan pour faire « damner » Trudeau, devenu le « Castro du Nord » par son nationalisme...

Le sujet principal est évidemment la position de l'administration américaine sur une éventuelle indépendance du Québec. Cette position est constante et ne risque pas de changer beaucoup dans les années à venir : 1) aux Canadiens de choisir eux-mêmes ; 2) mais les USA préfèrent un Canada uni...

Un livre important. Non seulement révèle-t-il les dessous de l'histoire politique récente de notre pays, mais il permet de lire avec plus d'acuité celle qui est en train de se faire. ■

Fernand Jutras

Économie du travail

Un ouvrage des plus complets sur l'analyse du travail et de l'emploi au Québec et au Canada. En fait, il s'agit de deux tomes en un seul, puisque l'ouvrage se compose de deux parties indépendantes, mais cohérentes sur le plan méthodologique et pédagogique.

Les quatre premiers chapitres partent de l'analyse et de l'observation empirique, pour faire ressortir les faits et les tendances lourdes du marché du travail au Québec et au Canada. Ils fournissent un bon aperçu des nouvelles réalités. La deuxième partie du livre est théorique. Elle présente une excellente synthèse des principales doctrines

économiques vues sous l'angle du marché du travail et explicite dans ce sens leurs apports et leurs lacunes.

Pour Diane-Gabrielle Tremblay, les réalités pratiques et théoriques du fonctionnement du marché du travail sont aussi et surtout l'expression d'un choix de société. Elles sont toujours reliées à un système général de pensée économique qui porte en lui une vision morale explicite ou implicite de la personne. L'auteure expose les différents paradigmes explicatifs. Elle montre comment ceux-ci fournissent des supports théoriques qui vont privilégier des politiques et des prises de positions différentes, en réponse aux problèmes soulevés par le travail. Pensons à toutes ces théories économiques qui inspirent et réfléchissent à la fois le discours de nos « décideurs » et pour lesquelles le souci de l'être humain et de la rentabilité disparaît si souvent devant les données quantitatives.

Dans cette perspective, *Économie du travail* donne une place de choix au courant institutionnaliste. Ce courant, connu au Québec à travers ses thèses qui visent le plein emploi, cherche à améliorer le fonctionnement du marché par une réactualisation de l'interventionnisme. Cette réactualisation s'appuie sur une concertation institutionnalisée entre les différents groupes stratégiques (État, patronat, syndicats, mouvements sociaux). Ce courant attache une importance particulière au fonctionnement du marché du travail, qu'il considère sous un angle beaucoup plus réaliste et différencié de « système d'emploi ».

Économie du travail est techniquement destiné aux personnes qui suivent le cours ÉCO-3003 de la Télé-université. Très utile comme outil d'éducation formelle ou autodidacte, le volume vise surtout les universitaires et les décideurs qui ont déjà une bonne base en sciences sociales.

Il est à regretter que ce livre, tant par son contenu, que par son volume et son prix, ne soit pas à la portée de ceux et celles qui auraient un intérêt plus direct à mieux comprendre les mécanismes du marché du travail ; je pense particulièrement aux citoyennes et aux citoyens directement touchés par la dure réalité du chômage et du travail précaire. Souhaitons que dans une seconde étape l'auteure nous livre une version allégée de son travail, dans une présentation plus profane, donc plus universelle et accessible aux habitants « de la cité » (sens ancien du terme « politique »).

Le besoin d'une telle littérature est

d'autant plus grand que dans le contexte économique actuel, le maintien de la culture du « nous n'avons pas le choix » et du conditionnement politique médiatisé de l'opinion publique bloque la participation éclairée de la population au processus démocratique. En visant la plupart du temps à faire passer les conclusions tirées d'une grille d'analyse économique particulière pour des faits rigoureux, cette culture empêche la base de participer à la recherche et à l'adoption d'alternatives. Elle consacre le sous-emploi, l'élitisme et la société duale.

Économie du travail est un ouvrage de référence sérieux. Il nous fallait un inventaire complet des thèses économiques, des décisions et des références qui touchent au marché du travail. Diane-Gabrielle Tremblay l'a fait, honnêtement. ■

Henri Sader

L'éducation 25 ans plus tard ! Et après ?

Un livre-clé pour qui veut se renseigner sur la situation, les lignes de force et les problèmes de l'éducation dans le Québec d'aujourd'hui. On y présente, en effet, l'ensemble des communications faites au colloque tenu sous le même titre, à Québec, en novembre 89.

Les réflexions viennent de responsables à différents paliers de la mise en oeuvre – et parfois du plan – de la réforme amorcée il y a vingt-cinq ans : à partir du ministre de l'Éducation lui-même, jusqu'à des professeurs encore en fonction. Ils en examinent pour nous presque tous les aspects – la plupart du temps en référence aux grands axes du Rapport Parent. Que sont devenues aujourd'hui les caractéristiques d'un système plus souple, imaginé alors pour rendre l'éducation également accessible à tous et mieux adaptée aux conditions complexes et changeantes du XXe siècle ?

Le projet était ambitieux et créait des attentes impossibles à satisfaire dans leur totalité. Aussi, comme le constate Paul Tremblay dans le texte de conclusion, s'agit-il d'un bilan davantage que d'une prospective. Des inégalités subsistent. La mise en oeuvre a ses déceptions et ses surprises : qui pouvait prévoir que le pluriculturalisme des immigrants qui nous arrivent prendrait si tôt dans nos écoles une telle ampleur ?

Le chemin parcouru est pourtant considérable. On risque de l'oublier dans le feu des difficultés et de la critique. Les statistiques rétablissent la perspective : « le taux de scolarisation qu'on trouve actuellement chez-nous correspond à celui des pays les plus avancés » (dans les 80 % au secondaire, les 30 % au postsecondaire) (p. 42). Les étudiantes, qui ne représentaient que 27 % au cours classique, constituent aujourd'hui la majorité dans certaines facultés universitaires (p. 44).

On regrette que rien n'ait été dit sur un aspect important de l'accessibilité, savoir le régime des bourses et des subventions particulières dans le cas des handicapés : cela conditionne souvent l'efficacité concrète de mesures louables.

Quant à la prospective, au-delà des questions qui se posent, certaines observations identifient clairement des modalités nouvelles et des urgences qui devraient orienter et stimuler nos efforts : le nouveau rôle économique et politique des universités ; la place de l'éducation permanente dans un projet de société ; l'absence de projet éducatif et ses conséquences tant pour certaines disciplines que pour la préparation souhaitable du citoyen de demain.

Certes, la tâche est encore immense. Devant le rôle parallèle des médias dans l'information, Fernand Dumont peut dire, dans son introduction : « Au fait, nous ne savons plus guère où se trouvent l'originalité et la limite de la culture scolaire » (p. 13). Il reste que l'insistance avec laquelle on revient sur certains défauts du système actuel permet de mieux cerner les problèmes et de les hiérarchiser. Par exemple, la lacune initiale et jamais comblée touchant la structure du CEGEP et son articulation avec les autres niveaux. De même l'importance de préciser le sens de concepts nouveaux comme celui de « culture fondamentale », encore flou dans l'esprit de plusieurs, qui doivent pourtant s'en inspirer dans leur enseignement.

À ce propos, on rappelle justement que les professeurs ont souvent écopé de l'insatisfaction habituelle dans les périodes de transition : au-delà des programmes – et parfois contre eux – ils ont la tâche de faire d'une information possiblement hétéroclite une véritable formation de l'esprit. On risque aussi de l'oublier.

En somme, cette lecture a de quoi réveiller le sentiment d'urgence et fournit assez de preuves du possible pour orienter et stimuler l'action. ■

Roger Marcotte

Le pendule de Foucault

Rien. Ou presque. On lit 650 pages et on se dit « il ne me reste rien ». Ou pire : il ne me restera rien de tout cela. Quinze heures de ma vie pour toucher le fond inexistant d'une chose à laquelle on m'a fait croire...

Soyons juste : on retiendra peut-être l'image de cette femme aimée qu'on ne reverra plus, Lia, qui nous a donné un fils jouant en ce moment même avec la queue d'une chèvre.

Peut-être aussi se sera-t-on fait prendre par l'angoisse panique du héros, dans les 100 dernières pages, les seules où ce livre, peut-être, nous parle, puisqu'on sent quelque chose. Puisqu'on cesse de discourir, de faire le paon et le chien savant. Parce que le « héros » est écrasé, poursuivi par une terreur intime dont toute la ville lui renvoie confirmation.

Où alors les deux dernières phrases nous réconcilieront avec l'univers : « et alors, autant vaut rester ici, et regarder la colline. Elle est si belle. »

Mais Char, et Pavese, et Milozs et Neruda et Ponge et Borgès m'ont déjà dit cela...

Je reprends.

Je ne raconterai pas *Le pendule de Foucault*, puisque d'autres l'ont fait, fidèles à l'inénarrable... Puisque il n'y a rien, pas d'histoire, seulement un héros discoureur, hyper-brillant, deux copains qui sont également des 500-watts, un ordinateur convoqué plus qu'impliqué ; et, sur 500 et quelques pages, des discussions interminables sur la folie occultiste au cours des âges.

Sur la folie des hommes, qui depuis qu'ils ne croient plus en Dieu, croient en tout, disent n'importe quoi, imaginent des

complots, des secrets, des plans, se les distribuent, les alternent, les traficotent, finissent par y croire, créent une suite, bien réelle, à tous les imaginaires – sectes, rituels, assassinats, papiers, signes, dessins, parchemins, codes – puis volent, parfois assassinent, se regroupent, disparaissent un temps, et renaissent, laissent qui un journal, qui un anagramme, qui un document aux rebords brûlés, ancrant ainsi leurs descendants historiens et occultistes dans la conviction qu'il existe bien un Secret, puisque il y a eu des morts – et des papiers jaunés, à la bordure marron...

Je reprends encore.

J'ai haï ce livre pendant 550 pages.

Saluant au passage la culture encyclopédique de son auteur, ou de ses équipes de nègres – probablement les deux.

N'oubliant pas non plus ma continentale et abyssale inculture, puisque c'est sans doute là l'effet premier d'un tel livre. Qui qu'on soit, si on a un brin d'honnêteté à tâter, le soir, dans la glace de la salle de bain, on se dit : je suis un pou ! Je ne sais rien. Je n'ai rien lu.

Et si on a eu le malheur un jour de s'en remettre aux livres pour se donner un avorton de prétexte à vivre et circuler parmi les gens raisonnables, c'est encore pire, car on se dit alors, le temps d'une infinie seconde : je HAÏS tous les livres !

En ce sens, bonnes gens, prière de vous abstenir.

Les snobs se sont régalez, et sans doute quelques savants authentiques. Les autres, regagnez votre *fast-food*, votre terrain de golf, ou votre Pont Mercier.

Le Principe de Réalité, dirait le Sieur Sigmund, ce sont les Mohawks.

Dans ce monde-là, il n'y a pas de

Secret, il y a des « games » de pouvoir, et le truc est de donner du bassin à la machine, juste au bon moment, pour faire « tilt ».

Quant à l'autre, le monde de l'Occulte, qui va du Pic à Richard Glenn, il est plein de secrets, à commencer par cette évidence : *Game is the name of the game...* « Relier, relier chaque chose à n'importe quelle autre... il n'y a plus de différence, à un moment donné, entre s'habituer à faire semblant de croire et s'habituer à croire » (476).

Je me permets, pour terminer, de mettre dans la bouche d'Eco lui-même quelques phrases lumineusement subversives :

« Nous n'avons rien inventé, sauf la disposition des pièces (628) ».

Ailleurs (voulant justifier l'entreprise du *Pendule* ?) : « nous avons offert une carte à des personnes qui cherchaient à vaincre une de leurs frustrations obscures » (629). « Je suis en train de reconstituer l'histoire d'une fausse piste, suis-je clair ? » (530)

Et, plus terribles que toutes les autres, celles-ci : « La machine hermétique se nourrit de chair fraîche » (613). « Ce soir-là, j'étais seulement fier d'avoir construit une belle histoire. J'étais un esthète, utilisant la chair et le sang du monde pour en faire de la Beauté. Belbo était désormais un adepte. Comme tout le monde, non par illumination, mais faute de mieux. »

Vous souhaitant d'échapper à l'anthropophage Eco, je rappelle l'indication publicitaire de la compagnie Apple : Secouez-vous les puces ! et allez ailleurs...

Faute de mieux. ■

Richard Dubois

références

Denis Duclos, *La peur et le savoir. La société face à la science, la technique et leurs dangers*, Paris, La Découverte, 1989 ; 307 pages.

Jean-François Lisée, *Dans l'oeil de l'aigle*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1990 ; 577 pages.

Diane-Gabrielle Tremblay, *Économie du travail*, Montréal, Télé-université/Éd. Saint-Martin, 1990 ; 544 pages.

Sous la direction de Fernand Dumont et de

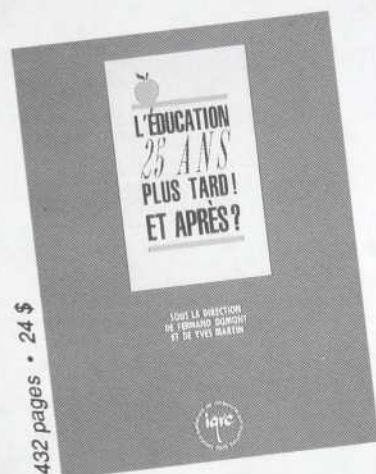
Yves Martin, *L'Éducation 25 ans plus tard ! Et après ?*, Québec, IQR, 1990 ; 429 pages.

Umberto Eco, *Le pendule de Foucault*, Paris, Grasset, 1990, 650 pages.

L'ÉTAT DU QUÉBEC CONTEMPORAIN

Suivez trente ans d'évolution de la société québécoise...

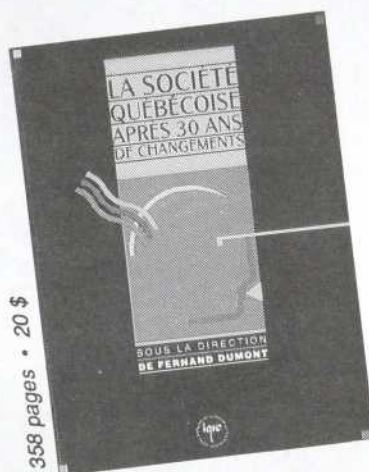
- Bilans et perspectives
- Tendances et diagnostics
- Enjeux et défis



432 pages • 24 \$

**L'éducation,
25 ans plus tard!
et après?**

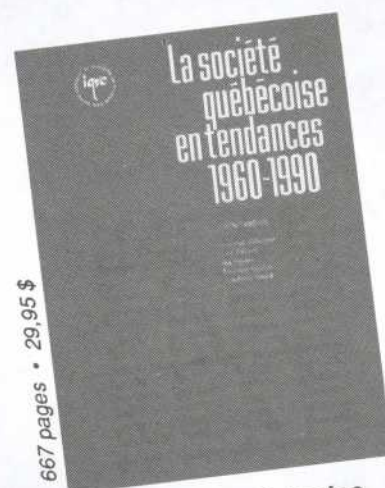
sous la direction de
Fernand DUMONT
et Yves MARTIN



358 pages • 20 \$

**La société québécoise
après 30 ans
de changements**

sous la direction de
Fernand DUMONT



667 pages • 29,95 \$

**La société québécoise
en tendances,
1960-1990**

sous la direction de
Simon LANGLOIS

***Une nouvelle lecture
de la société québécoise qui nous interpelle
Des références fondamentales
sur le Québec contemporain***

Demandez-les à votre librairie



Institut québécois de recherche sur la culture
14, rue Haldimand, Québec G1R 4N4
Téléphone: (418) 643-4695 • Télécopieur: (418) 646-3317

relations

septembre 1990 3,00\$ no 563

SOMMAIRE

face à l'actualité 195

Comprendre la réalité autochtone (R.B.) – Amende honorable? (M.M.)
– Virage historique ou ancrage dans l'histoire (J.G.)

dossier 201

| | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|-----|
| Guy Paiement | L'art de discerner | 202 |
| Julien Harvey et Marc Maesschalck | Les Jésuites et l'inculturation | 203 |
| Fernand Jutras | Une façon de vivre | 207 |
| Gisèle Turcot | Pratiques féministes et Évangile | 210 |

en bref / environnement 200/213

articles 214

| | | |
|------------------|---|-----|
| Jacques Léveillé | « Habiter Montréal » : version fiscale ou sociale? | 214 |
| Pierre Dandurand | Le dégel des frais de scolarité | 217 |

lectures 219

NOTRE PROCHAINE SOIRÉE RELATIONS

Comment être Anglo-qubécois au Québec

Pour renseignements, écrire ou téléphoner à Francine Tardif ou Pauline Roy :
387-2541.

Surveiller l'annonce qui paraît dans *Le Devoir*, le jour même de la rencontre.

Le lundi 24 septembre 1990, de 19h30 à 22h00, à la Maison Bellarmin
25 Jarry ouest (métro Jarry). L'entrée est gratuite.